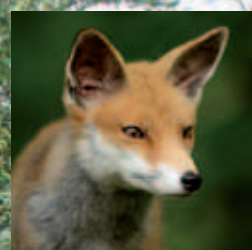
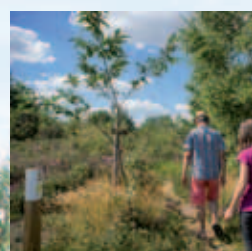
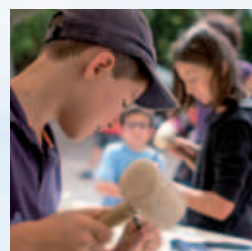


# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

Parc naturel régional  
Loire-Anjou-Touraine



# Sommaire

|                                                                                                                                             |           |                                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Le mot du Président .....                                                                                                                   | 3         | Urbanisme : la démarche BIMBY dans le Douessin... 26                                                  |
| S'investir dans l'énergie de demain .....                                                                                                   | 4         |                                                                                                       |
| À la rencontre du public en 2016.....                                                                                                       | 6         |                                                                                                       |
| Les partenaires techniques du Parc .....                                                                                                    | 7         |                                                                                                       |
| <b>AXE 1 - DES PATRIMOINES POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES .....</b>                                                                           | <b>10</b> | <b>AXE 2 - UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RESPECTUEUX DES ÉQUILIBRES ÉCOLOGIQUES ET HUMAINS .....</b>    |
| Suivi naturaliste de la Réserve Naturelle Régionale de Taligny .....                                                                        | 11        | Soutien au développement de l'agroforesterie .....                                                    |
| Natura 2000 : animation du site Vallée de la Loire, des Ponts-de-Cé à Montsoreau (49) .....                                                 | 12        | Organisation de l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux de qualité ..... |
| Natura 2000 : animation du site de la Champagne de Méron et plaine de Douvy (49) .....                                                      | 12        | Du champ à l'assiette : des productions biologiques locales pour la restauration collective.....      |
| Natura 2000 : animation du site Basses Vallées de la Vienne et de l'Indre (37) .....                                                        | 13        | Journées techniques à l'attention des collectivités.....                                              |
| Natura 2000 : animation du site du Complexe du Changeon et de la Roumer (37) .....                                                          | 13        | Economie circulaire : visites d'entreprise et lancement d'une étude .....                             |
| Bilan de l'étude "Approfondissement des connaissances des invertébrés du Parc" 2015-2016 .                                                  | 14        | La marque Valeurs Parc naturel régional .....                                                         |
| Contrat Nature en Authion : fin des chantiers et études.....                                                                                | 16        | Carnet de découvertes .....                                                                           |
| Le Parc s'engage dans le LIFE CROAA.....                                                                                                    | 18        | Sentiers de découverte.....                                                                           |
| Accompagnement de la Communauté de communes de Sainte-Maure-de-Touraine pour l'élaboration de sa Trame Verte et Bleue .....                 | 19        | Lancement de l'action : Isole TOIT mais pas tout .....                                                |
| Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte - volet 2 .....                                                                      | 20        | <b>AXE 3 - UN TERRITOIRE RESPONSABLE ET DYNAMIQUE OUVERT À LA COOPÉRATION .....</b>                   |
| Accompagnement pour des aménagements paysagers .....                                                                                        | 22        | Création d'un spectacle "Les yeux plus grands que le monde" .....                                     |
| Accompagnement des communes et porteurs de projet pour l'affichage publicitaire et installation de mobiliers d'entrée d'agglomération ..... | 23        | Démarches pédagogiques et inventaires dans les écoles .....                                           |
| Gizeux : projet d'aménagement en centre-bourg .....                                                                                         | 24        | Les p'tites bêtes, thème phare de l'année 2016 .....                                                  |
| Avis sur les projets d'aménagement.....                                                                                                     | 25        | 4 <sup>ème</sup> édition de la Fête du Parc.....                                                      |
|                                                                                                                                             |           | Le Parc fête ses 20 ans.....                                                                          |
|                                                                                                                                             |           | <b>L'ÉQUIPE DU PARC ET LES INSTANCES .....</b>                                                        |
|                                                                                                                                             |           | Composition du bureau .....                                                                           |
|                                                                                                                                             |           | Le personnel du syndicat mixte en 2016 .....                                                          |
|                                                                                                                                             |           | Accueil des stagiaires et volontaires au services civiques.....                                       |

## Le mot du Président

Voilà déjà un an que nous avons fêté les 20 ans du Parc et je souhaitais revenir sur cette année marquante.

Plusieurs temps forts ont été organisés au fil des mois. C'est le cas de l'anniversaire du Parc célébré le 28 mai 2016, événement convivial dédié aux élus et aux partenaires du Parc. Vous avez été une centaine à répondre présents pour découvrir ou redécouvrir les paysages du Parc en bord de Confluences et vivre un temps officiel à la Maison du Parc. À cette occasion, je salue les élus qui se sont succédés à la tribune pour rappeler tous leur attachement et leur engagement au Parc et à son projet.

La Fête du Parc a également connu un véritable succès populaire le 11 septembre à Doué-la-Fontaine en rassemblant 2500 personnes. Née de la mobilisation des élus du douessin qui ont su l'accueillir comme il se doit, cet événement a résonné particulièrement en souvenir de Jean Bégault, co-fondateur du Parc avec Yves Dauge.

Loin de se cantonner au passé, le Parc a profité de cette année pour une nouvelle fois se lancer vers des projets durables au service de son territoire.

En effet, en étant reconnu Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, le Parc a pu bénéficier d'une enveloppe de plus d'1,3 millions d'euros dédiés à des projets de circulation douce et de réhabilitation et d'isolation de bâtis communaux.

C'est aussi en 2016 que le Parc a lancé ses neuf actions issues du contrat avec l'ADEME Pays de Loire. Elles sont une approche concrète de la politique énergie climat, tournée vers les enjeux du territoire. Parmi ces actions, le Parc s'est lancé le défi d'impulser des projets d'énergies renouvelables portés par des collectifs de citoyens. En offrant la possibilité aux habitants d'être partie prenante dans la production d'énergie, le Parc participe à l'émergence d'une économie plus locale.

Je tiens enfin à remercier l'ensemble de nos partenaires techniques et financiers et en particulier les régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire dont le soutien constant nous permet de porter des ambitions fortes et sans cesse renouvelées.

C'est ainsi que je vous invite à parcourir le rapport d'activités pour retracer au fil des pages le travail mené par l'équipe du Parc et ses partenaires.

**Benoît BARANGER**

Président du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

# //// S'investir dans l'énergie de demain

**L'un des axes majeurs de la politique énergie climat du Parc concerne les énergies renouvelables. Pour faciliter l'émergence de projets locaux, il s'appuie sur un réseau d'acteurs et mobilise les citoyens.**

## /// Ce que dit la Loi de transition énergétique pour la croissance verte

La Loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte introduit la possibilité pour les collectivités et les citoyens de participer au capital des sociétés qui produisent des énergies renouvelables.

Jusqu'à présent, les collectivités ne pouvaient y participer que via les SEM (Sociétés d'Économie Mixte au capital majoritairement public) ou les SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif au capital public minoritaire). Désormais, les collectivités peuvent prendre des parts dans les SAS (Sociétés par Actions Simplifiées) qui portent des projets de production d'énergie renouvelable sur leur territoire. Ce dispositif s'applique pour les communes et leurs groupements, les départements et les régions.

Les enjeux en matière de développement économique local et de réappropriation citoyenne sont tels qu'il est nécessaire d'impliquer dans le processus de montage des projets d'énergies renouvelables ceux qui sont directement concernés : les habitants. Il est temps de resituer les consommateurs de l'énergie au cœur de la transition énergétique.

## /// Les engagements pris par le Parc

En 2016, le Parc naturel régional a construit un Contrat d'Objectif Territorial Énergie Climat (COTEC), proposant neuf actions ambitieuses et innovantes à engager sur le territoire, dans une approche résolument tournée vers le développement local et la transition énergétique.

L'action pour le développement des énergies renouvelables participatives nécessite de recourir à une ingénierie polyvalente sur des domaines très techniques : la mobilisation de collectifs citoyens et

multi-acteurs, la technicité liée aux projets d'énergies renouvelables, la stratégie géo-économique pour constituer des lots de toitures et le montage juridique des collectifs.

L'objectif pour le Parc est de faire émerger quatre projets participatifs sur le territoire d'ici le premier semestre 2019. Un engagement fort et risqué puisqu'il s'agit d'une politique participative, qui nécessite du temps pour mobiliser les investisseurs et monter des modèles qui puissent être pérennes et reproduits sur d'autres territoires.

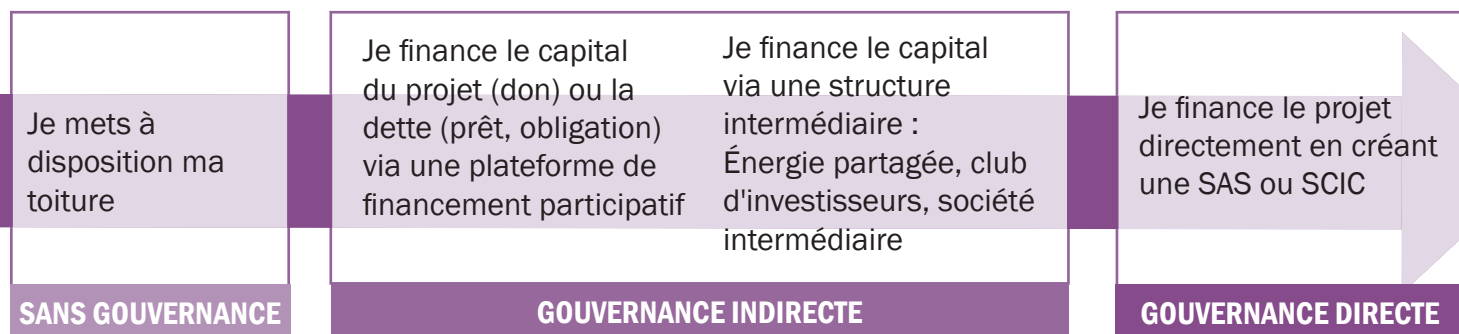
## /// Qu'est-ce qu'un projet participatif ?

Un projet est considéré comme participatif lorsque plusieurs types d'acteurs (habitants, collectivités, entrepreneurs, Sociétés d'Économie Mixte) ou un collectif de citoyens investissent ensemble dans le projet. Chaque projet participatif a une gouvernance définie par les membres. Plusieurs niveaux d'implication sont possibles.

Tous les types d'énergies renouvelables tels que l'éolien, la méthanisation ou le bois-énergie peuvent être ouverts au financement participatif et accompagnés par le Parc.



## Les niveaux de gouvernance en fonction des modes d'investissement participatifs



Le Parc a choisi de prospecter activement pour les projets de production d'énergie solaire. Le potentiel est fort (toitures de particuliers ou d'entreprises) et l'émergence des projets peut être rapide (quelques mois, contre 6 à 10 ans en moyenne pour les projets éoliens).

Un projet solaire peut consister en :

- un regroupement de plusieurs sites ou toitures d'une puissance de production inférieure à 100 kWc, situés sur un même territoire ;
- une toiture de plus de 100 kWc ;
- un site de solaire au sol, qu'il soit de taille suffisante pour obtenir un tarif d'achat auprès de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) ou non.

### /// Le lancement d'une dynamique collective

Dans cette optique, le Parc a lancé depuis juin 2016 un appel à l'ensemble des habitants du territoire : particuliers, collectivités, entreprises. Tout le monde peut participer, soit en accueillant une installation photovoltaïque, soit en rejoignant un collectif qui louera la toiture au propriétaire pour investir et revendre l'électricité.

L'appel a été entendu puisque ce sont plus de 130 sites qui ont été proposés par les acteurs du territoire, dont près de 10 qui pourraient voir le jour. Le Parc accompagne les porteurs de projet en analysant la faisabilité technique, en finançant l'étude technico-économique et en mobilisant des collectifs de citoyens pour investir sur les projets photovoltaïques à côté de chez eux avec une rentabilité attractive.

Le Parc a mobilisé de potentiels investisseurs à l'échelle de communes, intercommunalités ou de bassins de vie, pour concrétiser ces projets.

Cinq zones sur le territoire du Parc présentent un fort potentiel. Des groupes de citoyens émergent et s'organisent tandis que les acteurs de l'énergie se structurent pour investir dans des projets d'énergies renouvelables sur leur territoire d'action. La méthode est différente pour chaque projet, selon le potentiel et le type d'énergie, selon les acteurs de l'énergie susceptibles d'agir sur le territoire et selon les dynamiques ancrées localement.

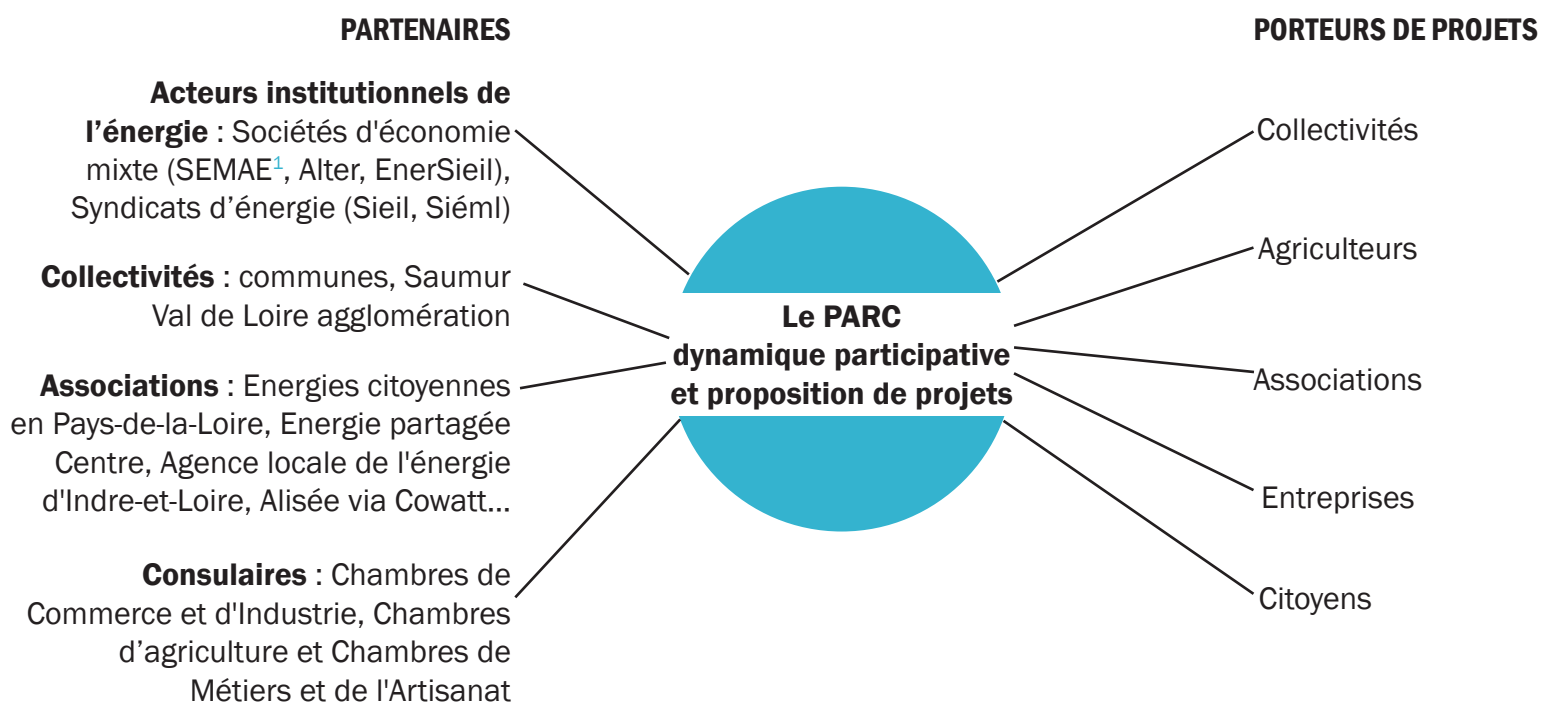
### /// La plus-value de l'action du Parc

Le Parc porte une expertise en matière de mobilisation des habitants qu'il met au profit de l'action « énergies renouvelables participatives ». Engagé dans le programme de recherche-action Transition Énergétique et Sociétale (TES) porté par l'école des Mines de Nantes et soutenu par l'ADEME et la Région des Pays-de-la-Loire, il apporte un terrain d'expérimentation complémentaire à la recherche-action et se pose au croisement de deux postulats du programme de recherche :

- les projets citoyens ne peuvent émerger que s'ils sont portés du début à la fin par les citoyens ;
- la transition énergétique et sociétale, c'est-à-dire le changement d'échelle et l'implication de 300 000 ligériens dans la transition, n'est possible que si les citoyens et les collectivités collaborent.

Le Parc teste donc en temps réel plusieurs approches mixant initiatives publiques et citoyennes. Il contribue au projet TES et se nourrit de ses résultats.

Le territoire est un terrain expérimental atypique, les projets citoyens étant rarement impulsés par les collectivités.



Toute la difficulté de la démarche participative est, pour le Parc, de faire émerger une dynamique citoyenne tout en apportant suffisamment d'ingénierie pour que les collectifs soient par la suite autonomes. Un travail qui nécessite d'être à l'écoute des habitants pour dessiner le projet le plus proche de ce dont ils ont envie.

Le Parc accompagne la structuration d'une ingénierie locale, en partenariat avec la SAS régionale Cowatt<sup>2</sup> la société Atlansun qui regroupe les acteurs de la filière solaire du grand Ouest ainsi que le collectif Energies citoyennes en Pays de la Loire. Ces partenariats permettent d'aller plus loin dans le caractère innovant de la démarche, en analysant les opportunités d'autoconsommation et de vente de l'électricité en gré-à-gré<sup>3</sup>.

Les acteurs locaux osent se lancer, sous l'égide du Parc, dans un travail précurseur du modèle d'énergies renouvelables de demain. Tout cela concourt à la construction d'un « autre » paysage énergétique.

### /// Convergence avec les politiques régionales

Ce projet s'intègre parfaitement dans les politiques énergétiques des régions.

La région Centre-Val de Loire a mis en place un fonds citoyen qui ajoute un euro pour chaque euro citoyen investi dans les énergies renouvelables. Elle finance le développement de projets citoyens par la structure « Énergie partagée Centre » qui agit en faveur de l'émergence de projets citoyens.

Le conseil d'administration de cette structure a dirigé son ingénierie vers quatre projets, dont celui du Parc. La région des Pays de la Loire dans sa feuille de route énergétique met en avant la production d'énergies renouvelables. Les projets identifiés par le Parc pourraient être alimentés par ce fonds d'investissement régional qui vient d'être créé.

<sup>1</sup> SEMAE : SEM créée par Saumur Val de Loire agglomération qui assure la gestion du service de collecte de déchets des entreprises, acteur notamment dans les projets de méthanisation.

<sup>2</sup> Cowatt : société citoyenne en Pays de la Loire dont la mission est de permettre aux Ligériens de devenir producteurs de leur énergie, en facilitant la réalisation d'installations renouvelables portées par des communautés (collectifs d'actionnaires) grâce à la prise en charge des démarches techniques, juridiques et administratives.

<sup>3</sup> le producteur d'électricité d'origine renouvelable vend directement l'électricité à un consommateur d'électricité à proximité.

### /// Une politique participative qui va faire des émules

Au-delà des objectifs fixés avec l'ADEME, tout l'intérêt de la démarche est de faire en sorte que les acteurs institutionnels de l'énergie et les collectivités travaillent ensemble, avec les citoyens, pour faire émerger des projets d'énergie renouvelable participatifs. Pour les acteurs de l'énergie, cela implique de diversifier les compétences et de faire évoluer les dynamiques de territoire. Du modèle « Une structure, un opérateur, un seul modèle de production énergétique », on évolue vers un modèle « Plusieurs acteurs, plusieurs opérateurs et une diversité de moyens de production énergétique ».

Tout l'enjeu est de pérenniser cette façon de travailler avec les communes et EPCI du Parc, d'exporter cette expérience sur les territoires voisins et d'aller plus loin en multipliant les projets d'énergies renouvelables citoyens.

# ///// À la rencontre du public en 2016

**550 spectateurs pour les  
5 représentations de spectacles**



*Atmosphère, atmosphère  
École Saint-Louis*

**19 702 visiteurs  
à la Maison du Parc**



*Animation  
"Trouvez la petite bête"*

**147 participants aux  
journées techniques du Parc**



*Journée consacrée à l'économie  
circulaire*

**2500 participants à la 4<sup>ème</sup> Fête  
du Parc aux Arènes de Doué-la-  
Fontaine**



*Atelier gravure sur tuffeau*

**5 002 enfants et jeunes concernés**



*Programme d'éducation au territoire*

# ///// Les partenaires techniques du Parc

|                                                                          |                                                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Agence départementale d'aide aux collectivités locales d'Indre-et-Loire  | Fédération Départementale des Chasseurs de Maine-et-Loire                                            |
| Agence de l'Eau Loire Bretagne                                           | Fédération d'Indre-et-Loire pour la pêche et la protection des milieux aquatiques                    |
| Agence Locale de l'Energie d'Indre-et-Loire                              | Fédération de Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique                      |
| Arbre voyageur                                                           | Ferme cheval-nature, M. Elliau                                                                       |
| ASPIRE                                                                   | Fondation d'entreprise LISEA Biodiversité                                                            |
| Association Alisée                                                       | GRoupe d'ETude sur les Invertébrés Armoricaains                                                      |
| Association Brézé patrimoine                                             | FONDES Pays de la Loire                                                                              |
| Association les Randonneurs Rabelaisiens                                 | GABB Touraine                                                                                        |
| Association Patrimoine et Traditions en Ridellois « PETRi »              | GAEC la Grande Prairie, M. et Mme Rousseau                                                           |
| Association CEDR (Culture et Développement Rural)                        | GABB Anjou                                                                                           |
| Association Habit'âge                                                    | Groupe d'Etudes sur les Invertébrés Armoricaains                                                     |
| Association Matière grise                                                | Hélice Terrestre                                                                                     |
| Attelage de Saint-Benoît, Mme Berthomier                                 | Inspection de l'Education Nationale de Baugé, de Chinon, Doué-Loire-Thoué, Langeais, Saumur, Trélazé |
| Atelier végétal                                                          | Inter réseau de l'Economie Sociale et Solidaire en Anjou                                             |
| Bio Loire Océan                                                          | Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé – pôle 49                                 |
| Carrefour des Troglodytes Anjou Touraine Poitou                          | La Fabrique des Bières d'Anjou                                                                       |
| CAUDALIS                                                                 | Laurence Berthomé, diététicienne                                                                     |
| CAUE d'Indre-et-Loire                                                    | Ligue pour la Protection des Oiseaux – délégations Anjou et Touraine                                 |
| CAUE du Maine-et-Loire                                                   | Maison de Loire en Anjou - Loire Odyssée                                                             |
| Centre Nucléaire de Production d'Electricité d'Avoine                    | Maisons de l'Emploi du Chinonais et Saumur-Loire - Vallées d'Anjou                                   |
| Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire                                   | Mission Bocage                                                                                       |
| Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire                                  | Mission Val de Loire                                                                                 |
| Chambre de Commerce et d'Industrie du Maine-et-Loire                     | Monde de Pierre-Frite                                                                                |
| Chambre de Commerce et d'Industrie de Touraine                           | Odyssée Création, Coopérative d'Activité et d'Emplois Touraine                                       |
| Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire                    | Office National des Forêts                                                                           |
| Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Maine-et-Loire                   | Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage                                                  |
| Communauté d'agglomération Saumur Loire Développement                    | Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques                                                   |
| Communauté de communes du Bouchardais                                    | PACT Indre-et-Loire                                                                                  |
| Communauté de communes de Beaufort-en-Anjou                              | Poterie de la Rose bleue                                                                             |
| Communauté de communes de la Région de Doué-La-Fontaine                  | Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne                                                                     |
| Communauté de Communes Chinon, Vienne et Loire                           | Service départemental de l'architecture et du patrimoine                                             |
| Communauté de communes de Sainte Maure                                   | Société Maigrir 2000                                                                                 |
| Communauté de communes Touraine Nord-Ouest                               | SPL Saumur Agglopropreté                                                                             |
| Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire                     | Sylvaloir Sylvain COURANT, naturaliste indépendant                                                   |
| Conservatoire botanique national du bassin parisien                      | Syndicat Intercommunal du Bassin du Couasnon                                                         |
| Coopérative d'activités et d'emplois Coup de Pouce de Maine-et-Loire     | Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet                                                                |
| Couleurs Sauvages                                                        | Syndicat Mixte du Bassin de l'Aubance                                                                |
| CPIE Loire-Anjou                                                         | Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents                                            |
| CPIE Touraine-Val de Loire                                               | Syndicat Mixte du Bassin du Layon                                                                    |
| Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de la région Centre | Syndicat Mixte du Pays du Chinonais                                                                  |
| Delion Selva                                                             | Syndicat Mixte du Schéma Directeur Saumurois                                                         |
| Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire               | Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Négron                                                  |
| Direction Départementale des Territoires d'Indre-et-Loire                | Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Cours d'Eau du Bassin de l'Authion                          |
| Direction Départementale de Protection des Personnes d'Indre-et-Loire    | Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire                                                  |
| Domaine du Clos Rousseau, M. Martin                                      | Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre et Loire                                                    |
| EARL Rabault, M. et Mme Barillé                                          | Syndicats porteurs des SCOT du Saumurois, d'Angers Loire Métropole et du Chinonais                   |
| Ecomusée du Véron                                                        | Troglodytes et sarcophages                                                                           |
| Entomologie Tourangelle et Ligérienne                                    |                                                                                                      |
| Fédération Régionale des Chasseurs des Pays de la Loire                  |                                                                                                      |
| Entreprise Justeau                                                       |                                                                                                      |
| Fédération Départementale des Chasseurs d'Indre-et-Loire                 |                                                                                                      |



## **////// AXE 1 ////**

# **DES PATRIMOINES POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES**

## /// Suivi naturaliste de la Réserve naturelle régionale de Taligny

Pour cette seconde année de mise en œuvre du plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale du Marais de Taligny, le Parc et ses partenaires (CPIE Touraine-Val de Loire, Entomologie ligérienne tourangelle) ont réalisé plusieurs prospections naturalistes. Celles-ci visaient à compléter les connaissances sur des groupes d'espèces dont la présence était pour certains méconnue : oiseaux, chauves-souris, libellules mais aussi orthoptères, coléoptères.

Ce travail de terrain réalisé durant l'été 2016 a permis de suivre leur évolution et de mesurer les effets des derniers travaux de restauration (pâturage, débroussaillage, ...).

Au final, c'est plus de 116 nouvelles espèces qui sont venues compléter les inventaires déjà réalisés sur le site. Une augmentation significative du nombre d'oiseaux a été constatée lors des opérations de baguage, venant attester des effets bénéfiques de la réouverture du marais sur la faune.

### Plan de financement : 13 532 €

Région Centre-Val de Loire (70 %)

Département d'Indre-et-Loire (30 %)

## Chiffres clés

**116** nouvelles espèces inventoriées

**20** hectares classés Réserve naturelle Régionale



Pic épeiche bagué sur le Marais de Taligny

## /// Natura 2000 : animation du site Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau (49)

L'année 2016 a été marquée par la crue tardive du mois de juin, qui a fortement impacté les agriculteurs, les professionnels du tourisme, et bien sûr la biodiversité terrestre. Les suivis réalisés par la LPO Anjou ont mis en évidence la baisse sensible des effectifs des oiseaux nicheurs des prairies, comme des grèves (Sternes, ...).

En revanche, le Parc a observé des Rosalie des Alpes en fin d'été confirmant ainsi que cette espèce prioritaire, mais discrète, est toujours présente dans les arbres têtards du site.

L'animation pour la contractualisation des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) se poursuit auprès des éleveurs, avec la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire, malgré les difficultés rencontrées depuis 2015.



**Plan de financement : 76 625 €**

Etat (DREAL Pays de la Loire) : 50 %

Europe (FEDER) : 50 %

## /// Natura 2000 : animation du site Champagne de Méron et plaine de Douvy (49)

### Chiffres clés

Jusqu'à **260** individus d'œdicnèmes criards observés à Méron (Douvry & Antoigné) en fin d'été 2015.

**22** hiboux des marais sur le site

**5** jours de comptages concertés rassemblant de nombreux bénévoles.

**Plan de financement : 63 839 €**

Etat (DREAL Pays de la Loire) : 50 %

Europe (FEDER) : 50 %

L'année 2016 a été marquée par le renouvellement des mesures agro-environnementales, engagements concrets de gestion favorable à l'Outarde pris par 35 agriculteurs, pour cinq ans. Le Parc, la LPO Anjou et la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire ont été fortement mobilisés pour reconduire ces engagements pris en 2010 par les agriculteurs.

Les effectifs d'Outarde canepetière, l'espèce emblématique du site, demeurent stables. Dix autres espèces d'intérêt communautaire ont été régulièrement observées dont le Circaète Jean-le-Blanc, le Pipit farlouse ou le Faucon émerillon.

Une étude entomologique commandée par le Parc sur les insectes a permis de mieux cerner les exigences alimentaires des oiseaux insectivores, notamment au moment de l'élevage des petits et de mieux comprendre l'importance de ce site en tant qu'espace de nourrissage.



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FOND EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



## /// Natura 2000 : animation du site Basses Vallées de la Vienne et de l'Indre (37)

La crue printanière tardive a profondément perturbé la reproduction des oiseaux prairiaux mais aussi les fauches. Les effectifs de Râle des genêts étaient pourtant prometteurs.

Parmi les actions menées :

- l'inventaire des arbres têtards du Véron s'est poursuivi avec une stagiaire du Parc ;
- un projet de contrat Natura 2000 a été élaboré pour restaurer 7,5 ha de prairies à Savigny-en-Véron ;
- un chantier d'arrachage de la jussie a été réalisé avec un groupe de scouts d'Orsay et l'association de pêche des Brochetons Candais près de l'Île Boiret (Candes-Saint-Martin).

## Chiffres clés

**12** mâles chanteurs de Râle des genêts avant la crue (8 après la crue)

**4** conventions de mesure d'urgence LISEA Râle signées pour 8,34 ha

**7** exploitants engagés en MAEC sur 115 ha de prairies

**2219** têtards et **282** haies et inventoriés sur le Véron

### Plan de financement animation Natura 2000 : 67 214 €

Etat (DREAL Centre-Val de Loire) : 50 %

Europe (FEADER Centre-Val de Loire) : 50 %



### Plan de financement de la mesure d'urgence râle des genêts : 4 170 €

Fondation LISEA Biodiversité : 100 %

## //// Natura 2000 : animation du site du Complexe du Changeon et de la Roumer (37)

Les 4564 ha de ce site recèlent de nombreux habitats et espèces d'intérêt européen, que l'animation Natura 2000 vise à préserver.

L'année 2016 a été consacrée à divers inventaires. L'Écrevisse à pieds blancs semble avoir disparue sur le Changeon amont et l'Écrevisse de Louisiane (espèce exotique envahissante) a été observée sur le Gravot à Bourgueil. Le Damier de la succise, papillon d'intérêt européen, a été découvert à Ambillou (donnée SEPANT).

En 2016, le Parc s'est associé à plusieurs partenaires pour monter des projets contribuant à la conservation

des zones humides à fort enjeu en vallée du Changeon : animation foncière avec le Conservatoire des Espaces Naturels Centre-Val de Loire, projet de restauration de l'Étang du Mur (Gizeux/Continvoir) avec le syndicat de rivière et Caudalis.

Un diagnostic agro-environnemental a aussi été réalisé sur une exploitation agricole de la Roumer en vue d'engager 5,25 ha en Mesures Agro-Environnementales et Climatiques.

### Plan de financement : 25 997 €

Etat (DREAL Centre-Val de Loire) : 50 %

Europe (FEADER Centre-Val de Loire) : 50%



## /// Bilan de l'étude "Approfondissement de la connaissance sur les invertébrés du Parc" (2015-2016)



### Chiffres clés

**22** stations réparties sur 10 sites représentatifs du Parc

**1877** espèces recensées dont plus d'un tiers de Coléoptères

**150** espèces « clés » (rares ou à répartition ou écologie particulières) mises en évidence

**12 498** invertébrés rencontrés et/ou prélevés

**6118** données supplémentaires pour la base de données STERNE

Partant du constat d'une méconnaissance de la plupart des invertébrés à l'échelle de son territoire, le Parc a confié en 2015 et 2016 un inventaire à plusieurs associations naturalistes.

### /// Approfondir la connaissance scientifique

Le Parc a fait appel à l'Entomologie Tourangelle et Ligérienne (ETL), au CPIE Loire-Anjou et au Groupe d'Etude des Invertébrés Armoricaux (GRETIA) pour mieux connaître certains groupes de « petites bêtes » peu étudiés parmi les Insectes, Mollusques, Crustacés terrestres, Myriapodes (mille-pattes, etc.) et Arachnides (araignées, etc.). Au-delà de l'objectif de connaissance scientifique de cette biodiversité parfois minuscule et souvent insoupçonnée, l'intérêt d'une telle démarche est de mieux considérer ces invertébrés dans la préservation des milieux et l'aménagement du territoire.

### /// Des inventaires menés de jour comme de nuit

Le Parc étant très vaste, l'étude de terrain s'est orientée vers un échantillonnage sur une dizaine de sites emblématiques et représentatifs de la diversité des milieux.

Des marais aux pelouses sèches, des bords d'étangs jusqu'aux landes et boisements des plateaux, une équipe d'experts a sillonné ces sites avec différentes méthodes d'inventaires adaptées aux groupes recherchés en prospections actives (inspection visuelle, battage de la végétation, capture au filet, observations nocturnes...) ou à l'aide de dispositifs passifs (pièges attractifs ou aléatoires).

### /// Découverte d'espèces rares et d'espèces exotiques...

Il ressort de cet inventaire que les sites étudiés présentent tous un intérêt entomologique, avec de belles découvertes ou redécouvertes à la clé : certaines espèces n'avaient pas été observées depuis 70 ans et de nouvelles espèces ont été mises en évidence pour les régions basses ligériennes (ex : le myriapode *Lithobius curtipes*). On peut par ailleurs citer la présence de quelques espèces méridionales qui colonisent notre territoire, peut-être à la faveur du réchauffement climatique (ver luisant *Lampyrus iberica*, coléoptère rouge *Purpuricenus kaehleri*...). Plusieurs invertébrés exotiques envahissants ont par ailleurs été recensés (ex : coléoptère *Glischrochilus quadrisignatus*).

### /// Restaurer et entretenir certains sites

Les sites de plus grand intérêt sont les pelouses de Fourneux/Maligrattes (Dampierre-sur-Loire et Saumur), l'hippodrome de Verrie, l'ancienne carrière des Vannes (Doué-en-Anjou), les Prés Mérités (Longué-Jumelles), l'Etang du Mur (Continvoir et Gizeux), les pelouses sèches de Millet (Continvoir).

Des projets de restauration écologique et d'entretien de certains sites sont à l'étude, avec notamment un Contrat Nature (dispositif Région Pays de la Loire) en 2017-2018 sur le site des Vannes.



## /// Contrat Nature en Authion : fin des chantiers et études



Suite à l'appel à projet lancé en 2014 par la Région Pays de la Loire dit « Contrat Nature », le Parc a accompagné trois chantiers de restauration de continuités écologiques et deux études liées à la Trame Verte et Bleue du Val d'Anjou. Voici un retour chiffré sur ces trois opérations :

### /// Longué-Jumelles

- 2,85 hectares de prairies humides restaurées
- 1000 mètres de haies restaurées,
- 2 mares restaurées
- 96 arbres taillés en têtards
- 6 baux ruraux environnementaux signés entre la commune, le Parc et 6 éleveurs
- 9 partenaires concertés et garants de la pérennité des projets
- 1 structure d'insertion employée sur trois lots du chantier

#### **Plan de financement : 54 487 € HT**

Région Pays de la Loire (Contrat Nature) : 50 %  
Europe (FEDER) : 30 %  
Commune de Longué-Jumelles : 20 %

### /// Beaufort-en-Vallée

- 16,20 hectares de marais restauré
- 255 mètres de haies plantées
- 47 arbres créés en têtards et 75 arbres entretenus
- 1 éleveur, 1 apiculteur et 1 habitant de la commune concernés par la gestion de ce site
- 4 partenaires concertés et garants de la pérennité des projets
- 2 structures d'insertions ayant travaillé sur le chantier

#### **Plan de financement : 21 430 € HT**

Région Pays de la Loire (Contrat Nature) : 50 %  
Contrat de Parc : 30 %  
Commune de Beaufort-en-Vallée : 20 %

### /// Corné

- 7 hectares de prairies humides restaurées
- 2400 mètres de haies restaurées, 0,5 hectare de bosquet constitué et 11 arbres isolés sélectionnés
- 2 mares creusées
- 1 éleveur concerné
- 1 bail rural environnemental signé entre la commune, le Parc et l'éleveur
- 7 partenaires concertés et garants de la pérennité des projets
- 1 structure d'insertion employée sur deux lots du chantier

#### **Plan de financement : 74 590 € HT**

Région Pays de la Loire (Contrat Nature) : 50 %  
Europe (FEDER) : 30 %  
Commune de Corné : 20 %

## /// Études mares et boires et diagnostic agro-écologiques des exploitations

En parallèle, deux études ont été menées en maîtrise d'ouvrage par le Parc.

50 mares privées ou publiques ont été inventoriées. L'association EDEN a analysé la place de chacune de ces mares au sein des corridors écologiques alentours. Des recommandations de gestion ont également été proposées aux propriétaires (ex : gestion de la végétation, adoucissement des pentes ...).

La seconde étude a été réalisée par la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire et le CPIE Loire Anjou. Les techniciens ont rencontré neuf exploitants agricoles afin de réaliser un diagnostic agro-écologique de leur exploitation et définir des recommandations pour optimiser les services rendus par la biodiversité.

## /// Une trentaine d'acteurs locaux associés

Les études ont fait l'objet de restitutions et d'échanges avec les exploitants agricoles, propriétaires de mares, collectivités et divers acteurs. L'association EDEN a animé une sortie pédagogique ouverte au grand public, sur la vie de la mare. Des plaquettes relatant les conclusions des études ont également été diffusées à d'autres acteurs susceptibles d'être intéressés par cette démarche comme le conseil d'administration de la Chambre d'agriculture.

Suite au succès de ces études et à la dynamique initiée par le Parc, les prestataires se sont associés afin de déposer une candidature pour un Contrat Nature dans la continuité du projet porté avec le Parc.

Le Parc a également candidaté en 2017 pour un troisième contrat auprès de la Région Pays de la Loire.



Myriophylle en épis

### Plan de financement : 69 983 €

Europe (FEDER) : 50 %

Région Pays de Loire : 50 %

## /// Engagement du Parc dans le LIFE CROAA



### Chiffres clés

- 6 années d'étude, de suivis et de lutte
- 8 organismes associés dans le projet dont 3 Parcs engagés

**Le Parc s'engage dans un programme LIFE autour du Xénope lisse. Cette espèce envahissante qui colonise plusieurs cours d'eau sera suivie de près par un technicien.**

### /// Une réelle menace pour la biodiversité

Le Parc est concerné par l'invasion biologique du Xénope lisse (*Xenopus laevis*). Cette espèce est un amphibien invasif, originaire d'Afrique du Sud, et introduit de manière accidentelle dans le milieu naturel français à la fin des années 1980. Peu de temps après la fermeture d'un centre d'élevage de Xénopes situé sur la commune de Bouillé-Saint-Paul (79), des spécimens ont été retrouvés à l'état sauvage dans les mares situées à proximité immédiate du site.

Depuis, le Xénope n'a cessé de coloniser de nouveaux milieux et étend constamment son aire de répartition. À ce jour, le Thouet, le Layon et certains bords de Loire sont déjà colonisés ainsi que des mares et plans d'eau proches.

Cette espèce menace les écosystèmes du Parc. Elle prédate la faune des mares et plans d'eau (amphibiens, poissons, insectes...) et est responsable de la propagation de la chitridiomyose, maladie occasionnant de fortes mortalités d'amphibiens indigènes.

### /// Une réelle menace pour la biodiversité

La Société Herpétologique de France, associée à l'université d'Angers, a monté un projet de programme LIFE. Cet outil de l'Union Européenne permet de débloquent d'importantes subventions. Baptisé LIFE

« CROAA » (Control stRategies Of Alien invasive Amphibians in France), il s'intéresse au Xénope lisse et à la Grenouille taureau et porte un budget estimé à 3.4 millions d'euros.

### /// Un programme en cours pour six ans

Les objectifs du LIFE CROAA :

- identifier une stratégie à suivre en cas d'une invasion par un amphibien exotique ;
- tester des nouvelles méthodes de lutte ;
- sensibiliser à la problématique des amphibiens envahissants ;
- éradiquer et/ou contrôler les populations.

Ce projet associe d'autres partenaires concernés par l'invasion d'amphibiens exotiques (deux autres Parcs, la Communauté de communes du Thouarsais, une association de protection de la nature).

Le Parc a ainsi rejoint en 2016 ce vaste programme en tant que relais local et territorial et s'engage pour six années sur le suivi et le développement de nouvelles techniques de lutte contre le Xénope lisse.

Pour cela, un technicien en CDD sera spécifiquement recruté pour huit mois chaque année entre 2018 et 2021. Sa présence permettra d'assurer un suivi de l'espèce, d'informer et de sensibiliser les propriétaires et collectivités et d'agir concrètement sur le terrain.

### Plan de financement : 188 860 €

Europe 60%

Région Centre-Val de Loire 19%

Parc Loire-Anjou-Touraine (valorisation poste) 21%



## /// Accompagnement de la Communauté de communes de Sainte-Maure de Touraine pour l'élaboration de sa Trame Verte et Bleue

Depuis 2015, le Parc accompagne la communauté de communes de Sainte-Maure-de-Touraine pour la définition et la mise en oeuvre de sa Trame Verte et Bleue.

### /// La poursuite du plan d'actions

En 2015, et en parallèle de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays du Chinonais, le Parc a accompagné la Communauté de communes de Sainte-Maure-de-Touraine pour l'élaboration de sa Trame Verte et Bleue (TVB). Cette étude a notamment permis de rédiger un plan d'actions en faveur de la TVB.

En 2016, le Parc a donc poursuivi son accompagnement pour la mise en place de ces actions.

Ainsi, le Parc a organisé pour les agents des communes et de la Communauté de communes, une formation à l'utilisation des outils informatiques. Cela leur a notamment permis d'apprendre à utiliser l'outil Internet de visualisation de la TVB ainsi que le logiciel QGIS, utilisé lors de la phase d'élaboration.

### /// Des actions éducatives autour du jardin et des paysages

Le Parc a également accompagné la mise en place d'actions éducatives. Des animations, à l'image de celles proposées dans le programme éducatif du Parc, ont été réalisées. Six écoles, trois accueils périscolaires et un centre de loisirs ont développé des projets sur la nature et le jardin en liaison avec des interventions du CPIE Touraine-Val de Loire et de l'Atelier Végétal. Les enfants ont notamment pu observer la nature, créer des jardins ou des œuvres de land-art.

Cette opération a été financée par la Communauté de communes, dans le cadre de la mise en oeuvre de son plan d'actions TVB.



Port-sur-Vienne (Communauté de communes de Saint-Maure-de-Touraine)

## /// Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte - volet 2

Lauréat de l'appel à projets lancé par le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, le Parc Loire-Anjou-Touraine a pu mobiliser une nouvelle enveloppe au service de ses collectivités.

### /// Une deuxième enveloppe pour le territoire

Au début de l'année 2015, le Parc a répondu à un appel à projet du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer qui cherchait à distinguer des territoires engagés dans une politique de transition énergétique en accord avec les attendus du projet de loi alors en discussion au parlement. Cet élan devait permettre d'illustrer l'engagement de la France sur les enjeux climatiques à quelques mois de la COP21.

En juin 2015, 13 projets ont été sélectionnés afin de les présenter au ministère : 500 000 € de subvention ont été conventionnés.

En septembre 2016, le ministère a ouvert une deuxième tranche de contractualisation selon des critères plus avantageux mais plus sélectifs. Le Parc a organisé une deuxième sélection de projets qui a permis, fin 2016, de soutenir neuf collectivités.

### /// Neuf collectivités concernées

- Vivy (49) : réhabilitation du groupe scolaire : seconde tranche (la première étant déjà engagée sur les bases d'une éco-rénovation) : isolation, changement de menuiseries de la cantine et de la maternelle.
- Montreuil-Bellay (49) : Création d'une voie roulante (sur emprise chemin rural) pour le déplacement réservé aux cyclistes entre la ville et la principale zone d'emploi : la ZI de Méron.
- Avoine (37) : création d'une liaison cyclable entre la zone d'activité et le centre bourg.

- Varennes-sur-Loire (49) : programme d'isolation de l'école avec des matériaux biosourcés.
- Les Rosiers-sur-Loire (49) : amélioration thermique d'une maison de maître appartenant à la commune à partir de matériaux naturels/biosourcés (6 logements).
- Bourgueil (37) : réhabilitation et extension de l'école primaire pour accueillir les deux classes de CP et CE1 (4 classes à aménager). Le dossier TEPV porte sur extension avec étude d'une solution paille.
- Communauté de communes du Pays d'Azay-le-Rideau (37) : aménagement des locaux petite enfance à Vallères (ALSH) et commande groupée avec la cantine.
- Vallères (37) : travaux cantine, en commande groupée avec l'accueil de loisirs.
- Rou-Marson (49) : reconstruction d'une cantine scolaire en un bâtiment écoconstruit de 120 m².

## Chiffres clés

9 projets validés par le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer

**885 430 €** attribués pour des projets d'éco-rénovation énergétique



Signature de la convention avec le ministère pour Jérôme Harraut maire d'Allonnes et Jackie Passet, maire de la Ménitrie



Vallères : Vue de la cantine pendant les travaux et après



Chantier de réhabilitation du groupe scolaire à Vivy

## /// Accompagnement pour des aménagements paysagers

Le Parc est à la disposition des collectivités du territoire pour leur apporter gracieusement une aide pour des projets d'aménagements paysagers. En 2016, six communes ont fait l'objet d'un accompagnement.

### /// Une démarche en plusieurs étapes

L'accompagnement est adapté à chaque projet et collectivité demandeuse, et ce dans la limite de quelques jours par an.

Le Parc commence par rencontrer les élus afin d'affiner leur projet : définition des besoins, attentes, étude de la faisabilité technique et règlementaire du projet, liste des contacts à concerter ...

Un pré-projet peut être défini et traduit sous forme de notes, croquis ou plan. Ce document peut ainsi servir de base pour des échanges avec les divers acteurs (ex : usagers, services de l'État, association d'habitants...). Ce pré-projet est alors ajusté avant de servir de base à la co-écriture des cahiers des charges pour retenir des prestataires chargés de l'aménagement.

Les services des marchés publics et techniques des collectivités sont associés tout au long de la démarche.

De même, le Parc a aidé la commune de Huismes et un groupe d'habitants pour la mise en place d'un jardin participatif, à l'emplacement de l'ancien jardin de curé. Le Parc a animé plusieurs réunions de concertation avec les habitants et élus afin de préciser le plan du futur jardin et les aider dans l'organisation des tâches (coin rocaille, potager...).

Le Parc a également accompagné la commune de Villebernier pour la réalisation de fenêtres paysagères et le réaménagement de Port Roux. L'implantation sur le périmètre Natura 2000, les problématiques liées à la Loire et le classement UNESCO ont nécessité une forte concertation afin d'aboutir à un compromis. Le projet de réaménagement va permettre d'améliorer la qualité paysagère du site tout en facilitant le quotidien des usagers.

### /// Des projets conçus avec les habitants

Au cours de l'année 2016, le Parc a par exemple accompagné la commune de Brain-sur-l'Authion pour la création de jardins partagés. Le caractère inondable et patrimonial des prairies concernées par ce projet a nécessité l'étroite association des services de la DDT afin d'ajuster les solutions techniques aux sensibilités du site.



Atelier de concertation autour du projet de jardin partagé à Huismes



Travaux de coupe réalisés à Villebernier

### /// Accompagnement des communes et porteurs de projet pour l'affichage publicitaire et installation de mobiliers d'entrée d'agglomération

Le Parc accompagne les communes et les acteurs économiques pour assurer la promotion de leurs activités ou leurs services en toute légalité.

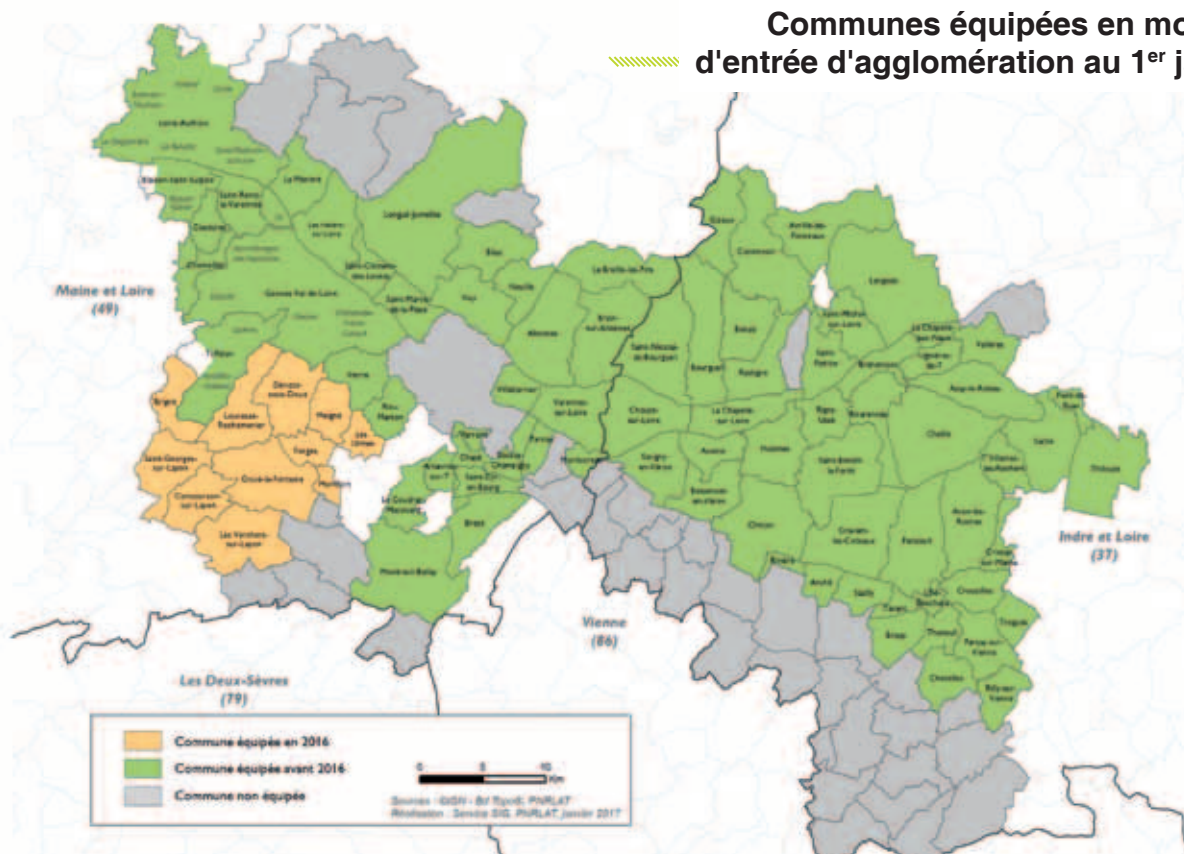
Durant l'année 2016, le Parc a apporté ses conseils pour 25 projets d'enseignes et 10 projets de signalisation. Il a animé des réunions d'informations auprès des acteurs économiques de Villaines-les-Rochers et de Loire-Authion. Il a été associé, en cours de réflexion, au groupe signalétique de cette dernière commune. Des échanges avec les élus de la commune, la Chambre de commerce et d'industrie, le Département, la Direction départementale des territoire et les entreprises du territoire ont pu être menés. Des solutions alternatives ont été trouvées pour se substituer aux anciennes pré-enseignes, interdites pour certaines activités depuis 2015.

Enfin, les Mobiliers d'Entrée d'Agglomération des 11 communes de l'ancienne Communauté de communes de la Région de Doué-la-Fontaine ont été installés (actuellement communes de Denezé-sous-Doué, Doué-en-Anjou, Louresse-Rochemenier et Les Ulmes). Ces panneaux, spécifiques au Parc Loire-Anjou-Touraine, valorisent les activités communales tout en apportant une solution de remplacement pour d'anciens dispositifs publicitaires.



## Chiffres clés

**89** communes équipées dont **11** en 2016



## /// Gizeux : projet d'aménagement en centre-bourg



**Le Parc et la commune de Gizeux ont mandaté un groupement d'étude pour un projet de revitalisation urbaine comprenant des logements et des services en centre-bourg.**

### /// La suite donnée à un concours d'idées

La commune de Gizeux a souhaité donner une suite opérationnelle au concours d'idée du Parc « Maison passive ligérienne » auquel elle a participé en 2012.

Le conseil municipal avait été séduit par le projet lauréat qui alliait reprise de l'identité villageoise et apport de modernité et de dynamisme urbain.

Pour passer de l'idée à la réalisation, un programme opérationnel a été défini en s'appuyant sur les besoins locaux. Le Parc a donc assisté la commune dans ce travail confié à un groupement d'étude comprenant un cabinet d'urbanisme associé à l'architecte, à l'origine de la proposition et un organisme d'habitat local. Le projet initial a été modifié en tenant compte de la faisabilité technique et économique.

### /// Un projet global alliant services et logements

Basé sur une large concertation avec la population, un projet global de revitalisation urbaine s'est petit à petit dessiné. Il comprend :

- la création à court terme de logements pour personnes âgées dans une partie des bâtiments existants ;
- l'offre de locaux pour l'accueil de services dans le reste des bâtiments réhabilités ;
- la démolition d'une partie des bâtiments trop abîmés, l'aménagement d'un espace public de qualité à l'entrée et, à moyen terme, réalisation d'un bâtiment pouvant accueillir un commerce multi-service ;

- la réalisation, en deux temps, de quatre terrains à bâtir à faible coût ;
- la proposition de développer un projet d'hébergement touristique dans un bâtiment neuf innovant et éco-construit à l'arrière de la parcelle : une étude économique de faisabilité doit être menée pour vérifier les premières hypothèses d'aménagement.

### /// Affaire à suivre...

Une présentation du programme a été effectuée auprès de la Communauté de communes, du Département et de l'Architecte des bâtiments de France. Chacun s'est engagé à soutenir cette initiative.

Des contacts ont été pris avec des opérateurs de logements sociaux qui se sont montrés intéressés par ce programme modeste dans son ampleur, qualitatif et réaliste. Pour passer à la phase opérationnelle, il est nécessaire que la commune puisse démarrer l'aménagement du site : démolition du bâtiment menaçant de tomber en ruine et viabilisation primaire, entre la rue principale et l'espace devant les futurs logements.

### Plan de financement : 29 353 € HT

Région Centre-Val de Loire : 50 %

État (appel à projet TEPCV) : 30 %

Gizeux : 20 %

## /// Avis sur les projets d'aménagement

**Le Parc est sollicité par les Préfets d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire pour émettre des avis consultatifs sur les projets d'aménagement.**

Le Parc est sollicité par les services de l'Etat pour émettre des avis consultatifs sur des projets d'aménagement. Il est parfois sollicité hors de la procédure réglementaire par des communes ou des porteurs de projet souhaitant bénéficier d'une expertise du Parc en amont d'un éventuel dépôt de dossier.

L'évolution du contexte réglementaire avec la mise en place de l'Autorisation Environnementale Unique permet d'initier de nouvelles relations avec les services de l'Etat qui commencent à interroger le Parc en amont de la démarche.

En 2016, les sollicitations ont donc continué à augmenter par rapport à 2015.

C'est surtout les sollicitations pour les enseignes et pré-enseignes publicitaires qui ont augmenté car les DDT suggèrent aux communes de demander conseil au Parc. Bien que non obligatoires, le Parc formule donc des avis et recommandations qui ne sont qu'indicatifs. Les avis sur les documents d'urbanisme ont été peut nombreux compte-tenu de la recomposition territoriale en cours.

| Nombre d'avis émis en 2016           | 117 |
|--------------------------------------|-----|
| avis favorable                       | 33  |
| avis favorables avec recommandations | 5   |
| avis défavorables                    | 7   |
| avis favorables avec réserves        | 8   |
| simple conseil                       | 44  |
| avis favorable (tacite)              | 12  |
| conseil suivi                        | 6   |
| simple information                   | 2   |

| Enjeux dominants concernés   | 117 |
|------------------------------|-----|
| agriculture                  | 32  |
| bâtiment ou installation     | 7   |
| biodiversité                 | 6   |
| carrières/CET                | 4   |
| circulation                  | 1   |
| eau                          | 6   |
| énergies renouvelables       | 2   |
| événement                    | 2   |
| infrastructure routière      | 4   |
| partenariat et jeu d'acteurs | 1   |
| paysage                      | 50  |
| planification                | 18  |
| réseaux                      | 3   |
| urbanisme                    | 8   |

| Cadre réglementaire de saisine                              |    |
|-------------------------------------------------------------|----|
| cas-par-cas                                                 | 2  |
| installation classées pour la protection de l'environnement | 17 |
| installation, ouvrages travaux et activités (Loi sur l'eau) | 4  |
| incidences Natura                                           | 4  |
| permis de construire                                        | 6  |
| PLU                                                         | 17 |
| SCoT                                                        | 3  |
| Hors saisine réglementaire                                  |    |
| publicitaire                                                | 50 |
| schéma et convention de partenariat                         | 4  |
| urbanisme opérationnel                                      | 7  |
| autres (préalables à travaux)                               | 6  |

## /// Urbanisme : la démarche BIMBY dans le Douessin



**Le Parc a choisi le douessin pour expérimenter "BIMBY", une démarche visant à densifier l'habitat pavillonnaire en proposant aux propriétaires des solutions d'aménagements de leur parcelle.**

### /// Les habitants impliqués dans la réflexion

La charte du Parc met en avant l'objectif d'enrayement de l'étalement urbain. L'utilisation des terrains non construits au sein du tissu urbain existant est une clé de réussite de la densification, surtout sur des territoires à dominante rurale sans grande pression foncière.

Il est cependant nécessaire d'impliquer fortement les propriétaires afin de ne pas leur imposer des projets mais de les faire émerger par la concertation. C'est tout le principe fondateur de la démarche « BIMBY » (Build In My Back Yard).

Pour éviter d'aboutir à des formes urbaines où la promiscuité générée sans réflexion d'ensemble est source de conflits de voisinage, il est impératif de développer une méthode pragmatique.

### /// Des scénarios d'aménagement proposés

Le Parc et la Communauté de communes de la Région de Doué-la-Fontaine ont engagé cette démarche début 2016. Elle s'est traduite par l'organisation d'ateliers BIMBY où 115 habitants sont venus s'entretenir avec un architecte pour exposer leurs idées. Une visualisation 3D sur ordinateur est systématiquement réalisée. À partir de ce premier dessin, l'architecte discute avec le propriétaire et lui propose plusieurs scénarios d'aménagement sans pour autant préjuger de leur recevabilité réglementaire dans le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Une analyse des cas de figure est réalisée par l'équipe BIMBY. Des adaptations réglementaires sont proposées au choix des élus. Une transcription est par la suite réalisée dans le PLUi sous forme d'ajustement de la règle ou de zonage ou en formalisant des Orientations d'Aménagement et de Programmation.

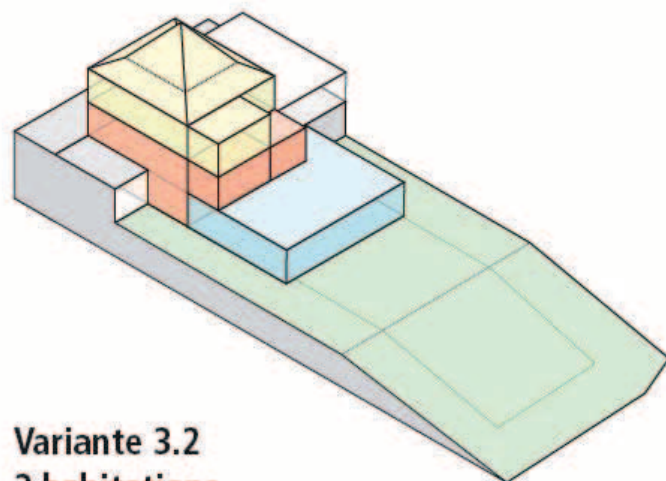
Ces ateliers ont été l'occasion de commencer à former des conseiller BIMBY locaux pour pouvoir reproduire la démarche en s'appuyant sur des architectes locaux.

### /// Faire évoluer les règles ?

La mise en place d'une démarche BIMBY en parallèle de l'élaboration ou la révision d'un PLU/PLUi vise donc surtout à faire évoluer les pratiques de concertation, et à révéler des potentiels de densification douce, notamment dans certains territoires, où la pression foncière est peu importante.

BIMBY permet aussi de s'interroger sur la chaîne des décisions d'urbanisme, depuis la planification jusqu'à l'instruction des permis. Une animation pérennisée après l'approbation du document réglementaire, apporterait un service inédit aux propriétaires. L'architecte-conseil pourrait également apporter des éléments de réflexion quant à la nature de la construction et développer la question de l'éco-construction et de l'énergie.

Cela implique une refonte de l'approche de l'instruction des autorisations d'urbanisme, avec de réelles missions d'architecte-conseil à l'appui du travail du service instructeur. Il faut sortir de la logique de guichet où l'on vient déposer son Permis de Construire, pour que les particuliers puissent bénéficier d'un véritable accompagnement, depuis leur réflexion jusqu'au dépôt du Permis de Construire. Ils y gagneraient en service et en délais d'instruction. La collectivité pourrait ainsi espérer une meilleure qualité des projets et un développement de l'offre de logements en secteurs déjà viabilisés.



**Variante 3.2**  
**3 habitations**

-  1 habitation duplex à l'étage
-  1 habitation de plain-pied
-  1 habitation de plain-pied

**Plan de financement : 20 323 €**

Région Pays de la Loire : 70 %

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine : 30 %





## **///// AXE 2 /////**

# **UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RESPECTUEUX DES ÉQUILIBRES ÉCOLOGIQUES ET HUMAINS**

## /// Soutien au développement de l'agroforesterie



### Chiffres clés

**12** porteurs de projets accompagnés en 2016

**3** sites plantés

**4** fiches techniques réalisées sur le sujet

### /// Un réel bénéfice pour les cultures

Dans le cadre du Contrat de Territoire Énergie Climat (COTEC), conclu avec l'ADEME, le Parc a été sollicité par l'association Mission Bocage et les entreprises Delion Selva et Sylvaloir pour développer l'agroforesterie sur son territoire.

Ce mode d'exploitation des terres agricoles, qui associe des plantations d'arbres dans des cultures ou des pâturages, est encore peu développé bien qu'il présente de nombreux avantages notamment économiques. En effet, une parcelle agroforestière bien conçue et bien conduite a une productivité supérieure à celle de l'assolement où chaque espèce est cultivée séparément.

Le bénéfice de cette synergie a été démontré dans différents programmes de recherches, depuis plus de dix ans. Au-delà de cet intérêt économique, l'agroforesterie permet également de répondre à des enjeux environnementaux et agronomiques (bonification des sols, lutte contre l'érosion, gestion des flux d'eau, préservation de la qualité de l'eau, stockage du carbone, résilience climatique, ...).

### /// Appui et actions de sensibilisation

Forts de ces constats, les partenaires du projet ont bâti un programme sur trois ans visant à diffuser les pratiques agroforestières en installant au minimum cinq sites sur le territoire du Parc d'ici 2019. Dans la mesure du possible, ces sites refléteront la diversité des systèmes agroforestiers actuels (céréales, vigne, maraîchage, ...).

L'action repose essentiellement sur des actions d'appui individuel au montage de projets qu'ils soient

publics ou privés. En 2016, douze porteurs de projets ont été accompagnés menant à l'installation de parcelles agroforestières chez trois d'entre eux.

Le projet comporte également des actions de sensibilisation collective, comme la journée technique organisée le 22 juin 2016 à Saint-Cyr-en-Bourg qui a réuni plus de 40 personnes.

Quatre fiches techniques (mise en place d'une parcelle agroforestière, agroforesterie et culture céréalière, agroforesterie et viticulture, agroforesterie et protection des sols) ont également été conçues et diffusées.

#### Plan de financement : 21 000 €

ADEME (COTEC) : 50 %

Mission Bocage, Delion Selva, Sylvaloir : 50 %

## /// Organisation de l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux de qualité

Depuis 2015, le Parc a souhaité lancer une dynamique sur le département d'Indre-et-Loire en organisant une démarche collective d'approvisionnement en produits locaux de qualité auprès de restaurants collectifs.

Un groupe de travail s'est mis en place. Il rassemble des partenaires techniques (Chambre d'Agriculture, GABBTO, Conseil Départemental) et une douzaine de restaurants collectifs motivés sur les secteurs de Chinon, Bourgueil, Avoine, Azay-le-Rideau. Les participants se réunissent pour échanger sur leurs pratiques au sein des établissements et plus ponctuellement pour visiter des exploitations.

Des solutions d'approvisionnement ont été trouvées auprès de producteurs locaux pour plusieurs types de produits (produits laitiers, fromages de chèvre, légumes, huiles, farines, pâtes, ...). D'autres sont en cours comme la viande, en partenariat avec l'abattoir de Bourgueil.



Groupe de travail composé des partenaires techniques et personnels des établissements scolaires et maison de retraite

## /// Du champ à l'assiette : des productions biologiques locales pour la restauration collective

Depuis 2011, le Parc s'est investi dans l'approvisionnement en fruits et légumes biologiques locaux des restaurants collectifs du Saumurois. Pour aller plus loin, le Groupement des Agriculteurs Biologiques et Biodynamistes (GABB Anjou) a proposé de travailler sur l'approvisionnement de nouveaux produits. Après un premier diagnostic visant à caractériser la production biologique sur le grand saumurois, une quinzaine de producteurs a été identifiée comme intéressée pour servir la restauration collective. En fin d'année 2016, un travail visant à coordonner les livraisons de trois producteurs de fromages de chèvre a débuté.

### Chiffres clés

**15**aine d'établissements intéressés

**3** producteurs de fromages de chèvre concernés



Visite d'un élevage de caprins avec les gestionnaires et cuisiniers de la restauration collective.

## /// Journées techniques à l'attention des collectivités

Quatre journées et un voyage d'études ont permis d'aborder de nouveaux sujets de réflexion et suggérer de nouvelles actions. Ces rencontres ont totalisé 147 participants soit une moyenne de 29 personnes par rencontre.

- L'habitat participatif aux Bois d'Anjou, entre location et accession à la propriété. Découverte du projet « Habit'âge » à Brion conciliant logements pour personnes âgées et lieu intergénérationnel.
- Découverte de l'agroforesterie à Brézé.
- Energies renouvelables et financement participatif
- L'économie circulaire : un nouveau modèle économique.
- Voyage d'étude dans le Coglais (35) où l'écoconstruction est l'un des moteurs de l'économie locale.

### Plan de financement : 6 800 €

Région Pays de la Loire : 75 %

Parc Loire-Anjou-Touraine : 25 %

## Chiffre clé

**147** participants pour les 5 journées et voyages d'études organisés



Visite d'une exploitation en agroforesterie à Saint-Cyr-en-Bourg



Journée technique à l'Ile-Bouchard sur les énergies renouvelables participatives

## /// Économie circulaire : visites d'entreprises et lancement d'une étude

L'économie circulaire s'inscrit dans le développement durable. S'opposant à l'économie classique linéaire (extraire – produire – consommer – jeter), l'objectif est de produire des biens et des services en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie.

### /// Une dynamique nationale

La stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020 fixe des engagements en matière d'économie circulaire et sobre en carbone :

- réorienter les modèles de production, d'échange et de consommation ;
- rendre notre économie moins dépendante des ressources non renouvelables ;
- mettre en place une nouvelle politique industrielle et agricole plus économe en ressources, s'appuyant sur l'innovation ;
- mobiliser les territoires et favoriser les initiatives locales.

### /// Des journées de sensibilisation

Afin d'illustrer concrètement ce concept, le Parc a réalisé trois types d'actions :

- Deux visites d'entreprises : la Fabrique des Bières d'Anjou à La Ménittré engagée dans une consommation responsable et l'entreprise Justeau TP à Louresse-Rochemenier engagée dans le recyclage.
- Une rencontre sur l'écologie industrielle et territoriale. Conçue avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire et l'ADEME, elle a accueilli 39 participants le 18 octobre à Doué-la-Fontaine. Un expert national des matières premières à l'ADEME, a détaillé les enjeux des sept piliers de cette économie circulaire (voir schéma ci-dessous). Puis des territoires engagés

(Mauges ou région nantaise) ont témoigné sur leurs démarches et leurs résultats. La Communauté de communes de la Région de Doué-la-Fontaine et le SMITOM Sud Saumurois ont missionné les trois chambres consulaires pour l'accompagnement des entreprises visant la mise en relation des entreprises locales, la détection de problèmes communs et la recherche de solutions collectives (achats groupés, logistique ou gestion des déchets mutualisés sur une zone d'activité, projet de consigne de bouteilles chez les viticulteurs, ...).

- La création d'un groupe de travail avec pour premières réflexions le secteur du bâtiment. Ce choix a été dicté par des interrogations sur la filière tuffeau et le réemploi sachant que cette activité artisanale est très présente sur le territoire et mobilise des savoir-faire spécifiques. De plus, le Conseil National des Déchets a fixé à l'horizon 2020 un objectif de valorisation de 70 % des déchets du BTP (qui représentent un tonnage huit fois supérieur à celui des déchets ménagers).

### /// Lancement d'une étude

Dans ce cadre, la SPL Saumur Agglopropreté a proposé une étude sur le réemploi de ces matériaux déposés dans ses déchetteries par des professionnels et particuliers et la faisabilité économique et technique d'un site dédié à ce réemploi. Un appel d'offres pour réaliser cette étude a été lancé à l'automne 2016 pour une réalisation en 2017.

### ECONOMIE CIRCULAIRE

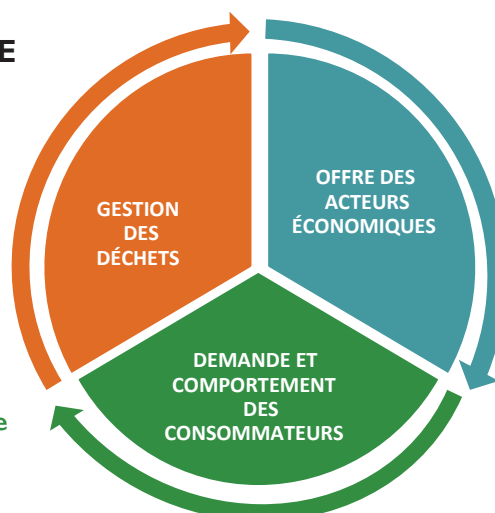
3 domaines d'actions

7 piliers

Recyclage Matière et organique

Allongement de la durée d'usage

- Réemploi
- Réparation
- Réutilisation



Extraction/Exploitation et achats durables  
Éco-conception  
Écologie industrielle et territoriale  
Économie de la fonctionnalité

Consommation responsable  
• Achat  
• Consommation collaborative  
• Utilisation

## /// La marque Valeurs Parc naturel régional

Le 2 juin 2016, Barbara Pompili, Secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité, lance officiellement la nouvelle marque commerciale "Valeurs Parc naturel régional".

La Fédération des Parcs mandate les Parcs des Ballons des Vosges et Loire-Anjou-Touraine pour travailler à harmoniser les critères à l'échelle nationale, rédiger les documents cadres de la démarche et leur déclinaison. Les Parcs mènent l'expérimentation pour les entreprises du tourisme : hébergement, restauration, site de visite et prestation d'accompagnement.

Ces documents validés, le Parc a organisé un forum réunissant plus de 100 prestataires intéressés, afin de les informer de la démarche, les mettre en réflexion sur ses conditions de réussite et recueillir leur candidature.



### Chiffres clés

1 marque créée commune aux 51 Parcs  
100 participants au forum

#### Plan de financement : 5 950 €

Région Pays de la Loire (50 %)

Parc Loire-Anjou-Touraine (50 %)

## /// Carnet de découvertes

Le Parc s'engage à proposer une offre de tourisme et de loisirs à la hauteur de ses ambitions de préservation, de valorisation et de développement. Pour le public, cette exigence se traduit notamment par des propositions d'animations qui permettent d'approcher et de comprendre les richesses de notre territoire.

Ces animations sont possibles grâce à l'engagement d'acteurs, investis dans la valorisation des patrimoines, et au Parc, qui fédère ces volontés autour d'une démarche qualité et d'un document : le « Carnet de découvertes ».

En 2016, 25 partenaires proposent 138 sorties différentes, réparties sur 298 dates et accueillant au total 5350 personnes.



### Chiffres clés

13 500 exemplaires imprimés et distribués  
25 partenaires impliqués  
138 sorties proposées en 2016  
5 350 participants

#### Plan de financement : 15 972 €

Région Pays de la Loire (78 %)

Région Centre-Val de Loire (22 %)

## /// Sentiers de découverte

Depuis 2000, le Parc met en œuvre une politique d'aménagement de sentiers de découverte qui permet aux habitants et touristes de conjuguer la satisfaction de comprendre les paysages traversés au plaisir de la promenade.

En 2016, le Parc accompagne les communes de Louerre et du Puy-Notre-Dame pour renouveler leur sentier d'interprétation vieillissant. Parallèlement, les fiches-jeux qui accompagnent la découverte des sentiers ont été relookées et rééditées pour les sentiers de Brain-sur-Allonnes, Louerre, Le Puy-Notre-Dame, Gizeux et Saint-Rémy-la-Varenne.

Enfin, un circuit patrimoine "Au temps des meuniers" a été créé à Chouzé-sur-Loire. Il s'agit du premier en Indre-et-Loire.

### **Plan de financement du sentier de Louerre : 19 600 € HT**

Région Pays de la Loire : 70 %

Commune de Louerre : 30 %

### **Plan de financement du sentier du Puy-Notre-Dame : 13 700 € HT**

Région Pays de la Loire : 70 %

Commune du Puy-Notre-Dame (30 %)

### **Plan de financement du circuit patrimoine de Chouzé-sur-Loire : 18 450 € HT**

Région Centre-Val de Loire : 70 %

Commune de Chouzé-sur-Loire : 30 %

### **Plan de financement de l'édition des fiches jeux : 4 020 €**

Région Pays de la Loire : 70 %

Communes : 30 %

## Chiffres clés

5 fiches-jeux renouvelées

5 circuits du patrimoine sur le territoire

5 sentiers d'interprétation refondus depuis 2014



Panneau du sentier d'interprétation au Puy-Notre-Dame



Panneau de départ du circuit patrimoine de Chouzé-sur-Loire

## /// Lancement de l'action : Isole TOIT mais pas tout seul



### Chiffres clés

**30%** de déperdition d'énergie passe par la  
toiture fiches-jeux renouvelées

**51** particuliers intéressés en 2016

**12** communes accompagnées en 2016

**"Isole TOIT mais pas tout seul" invite particuliers et collectivités à s'investir dans une isolation de qualité en participant au chantier au côté des professionnels du bâtiment.**

### /// Le toit, une entrée en matière

Dans le cadre de son Contrat d'Objectif Territorial Energie Climat (COTEC), le Parc s'est engagé auprès de l'ADEME à accompagner les projets de rénovation énergétique du territoire.

Le 3 novembre 2016, le Parc a lancé l'opération "Isole TOIT mais pas tout seul" qui propose d'accompagner les particuliers dans les travaux d'isolation de leur bâti en utilisant des matériaux naturels tels que la ouate de cellulose. Avec 30% des pertes potentielles d'énergie, la toiture reste le secteur de la maison qui nécessite une approche sérieuse des solutions d'isolation.

Le « toit » est une entrée en matière, mais la rénovation thermique peut concerner l'ensemble du bâtiment. C'est d'ailleurs l'objet du conseil réalisé en amont des travaux par un technicien du Parc. L'objectif de l'opération vise à développer la filière des matériaux biosourcés dans la construction et à réduire la facture énergétique des particuliers.

### /// Du conseil au chantier...

En moins de deux mois, 51 particuliers ont manifesté un intérêt pour ce dispositif qui se déroule en quatre étapes :

- Un conseiller du Parc se déplace gratuitement chez les particuliers pour réaliser un état des lieux et une information sur les aides possibles.
- Une commande groupée de matériaux peut être

organisée par le Parc.

- Une formation du propriétaire à la mise en œuvre du matériau peut être prise en charge par le Parc. Elle lui permettra de préparer le chantier, y contribuer et le finaliser.
- Le chantier est réalisé conjointement entre l'artisan et le propriétaire pour la réalisation de travaux de qualité professionnelle. L'artisan se charge notamment de la mise en œuvre de l'isolation et de l'étanchéité à l'air.

Les artisans locaux ont été intégrés à la mise en place de ce dispositif ainsi que les structures locales d'accompagnement telles que les Agences Locales de l'Energie et le groupement Echobat Loire Anjou Touraine.

### /// Les qualités des matériaux bio sourcés

Au cours des conseils chez les particuliers, plusieurs arguments sont avancés pour montrer l'intérêt des matériaux biosourcés :

- Contrairement aux matériaux conventionnels, les matériaux à base de fibres végétales ou de matières premières recyclées préservent la qualité de l'air intérieur (limitation des émissions de Composés Organiques Volatiles). Ils participent aussi à la régulation hygrothermique de l'habitat (température et taux d'humidité constants).

- Pour l'isolation d'un toit, un matériau biosourcé est la plupart du temps indispensable pour conserver une température raisonnable à l'intérieur de l'habitation toute l'année malgré des températures extérieures qui atteignent de plus en plus souvent les 35°C l'été.
- Le principal intérêt de ce matériau réside dans son faible impact environnemental. Lors de sa production, le matériau biosourcé consomme trois à dix fois moins d'énergie dite « grise » qu'un matériau conventionnel. Cet intérêt est peu perceptible lors d'une rénovation mais participe grandement à limiter le réchauffement climatique.
- Les agro-matériaux forment aussi de nouvelles opportunités pour la filière bâtiment où des groupements d'entreprises (coopératives d'artisans, association, Groupements d'Intérêt Economique) développent localement une offre globale d'éco construction (le groupement ECHOBAT en est un exemple sur le territoire du Parc).

## /// Une action aussi au service des collectivités

Le dispositif intéresse aussi les collectivités. À titre d'exemple, les élus de Rou-Marson ont décidé d'isoler le toit de l'école de la commune en bénéficiant de l'accompagnement « Isole TOIT mais pas tout seul ». Pour cela, le Parc réalise une mission de conseil gratuit aux collectivités permettant de faciliter l'utilisation des matériaux biosourcés pour la rénovation thermique des bâtiments publics. Ce travail est réalisé aux côtés des équipes de maîtrise d'œuvre avec lesquelles le Parc collabore. Le projet implique l'utilisation des matériaux biosourcés mais aussi la formation des personnels techniques des communes jusqu'à l'emploi des structures d'insertion dans le cadre des marchés publics.

En 2016, 12 communes du Parc ont pu bénéficier de cet accompagnement.

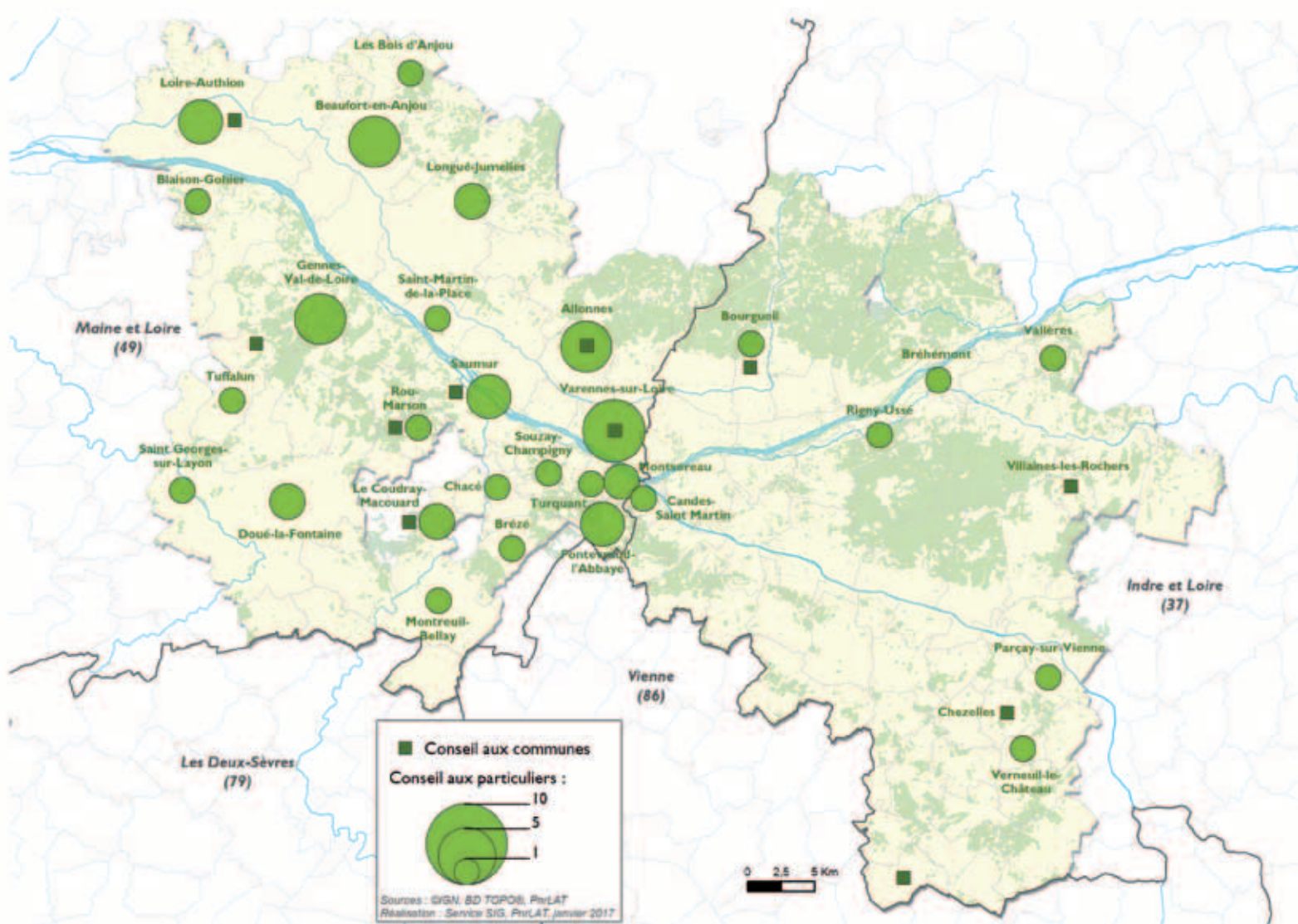
### **Plan de financement : 3 000 €**

ADEME (COTEC): 50%

Région Pays de la Loire : 25%

Région Centre – Val de Loire : 25%

## Conseils aux communes et aux particuliers sur la réhabilitation du bâti et l'écoconstruction en 2016





### **///// AXE 3 /////**

## **UN TERRITOIRE RESPONSABLE ET DYNAMIQUE OUVERT À LA COOPÉRATION**

# /// Création d'un spectacle "Les yeux plus grands que le monde"



## Chiffres clés

3 résidences organisées sur le territoire

120 spectateurs pour la première représentation

En 2015, la compagnie Spectabilis se lance dans un projet ambitieux : créer un spectacle sur l'alimentation et ses multiples enjeux.

### /// Le Parc et l'ADEME, coproducteurs du spectacle

Fort de son expérience sur des thématiques comme le patrimoine, le changement climatique, la compagnie Spectabilis a proposé à l'ADEME et au Parc de créer un spectacle qui interroge le rapport à l'alimentation : comment se nourrir, comment consommer, quel est le rapport intime de chacun à la nourriture, quel lien entre un produit consommé et un territoire ?

Le Parc y a vu un réel intérêt dans le cadre de sa démarche sur les circuits courts et l'alimentation pour :

- susciter des dynamiques locales autour de sur l'alimentation (sensibilisation, éducation, organisation d'acteurs...) ;
- enrichir le diagnostic alimentation de territoires afin de contribuer à la définition des projets alimentaires.

### /// Une création en résidence sur le territoire du Parc

Trois temps de résidences ont eu lieu en 2016 pour nourrir la création. À chaque fois, un temps de rencontre a été organisé autour d'un thème avec un public particulier.

- Dans le Richelais, une semaine à Assay, autour du thème : se nourrir bien et pas cher c'est possible ? Rencontre avec des adultes en réorientation professionnelle avec le GRETA.

- Dans le Bourgueillois, une semaine à Chouzé-sur-Loire, autour du thème : agir collectivement pour manger mieux. Rencontre avec des élèves de CE1-CE2 de l'école de Benais.
- Dans le Montreuillais, deux semaines au Lycée agricole Edgard Pisani de Montreuil-Bellay, autour du thème : nourrir nos enfants et nos jeunes. Rencontre avec des élèves de 3<sup>ème</sup> du lycée.

À Assay et Montreuil-Bellay, ces résidences ont été clôturées par un temps festif et de partage, pendant lequel Bruno Couderc, cuisinier formateur, a orchestré la conception d'un repas partagé en présence de producteurs locaux.

### /// Des représentations entre émotion et témoignages

Le spectacle a été lancé en novembre 2016 à Chouzé-sur-Loire devant 120 personnes.

Lors des différentes représentations, le Parc a recueilli les attentes et les besoins des participants sur l'alimentation. Ce recueil concerne des expériences vécues, testées par les personnes, des besoins sur l'alimentation et une vision de l'alimentation de demain.

#### Plan de financement : 20 777 €

Région Centre - Val de Loire : 15 %

Région des Pays de la Loire : 32 %

ADEME Pays-de-la-Loire : 32 %

Parc Loire-Anjou-Touraine : 20 %

## /// Démarches pédagogiques



### Chiffres clés

**5 002** élèves soit 212 classes ont bénéficié d'animations sur l'année 2015/2016

**19** structures locales ont assuré les interventions

**312.5** journées subventionnées par le Parc à hauteur de 230 €/jour/classe

La mission d'éducation au territoire du Parc permet chaque année à des enfants et des jeunes, de la maternelle au lycée, de bénéficier d'animations pédagogiques favorisant la découverte de leur espace de vie.

### /// Une offre pédagogique à destination de l'ensemble des établissements scolaires

Le Parc souhaite participer à l'éducation des citoyens de demain en proposant une offre éducative spécifique pour les jeunes qui vivent et grandissent sur son territoire. Dans ce but, il développe un programme éducatif en collaboration étroite avec l'Éducation Nationale et un réseau de 25 structures locales d'éducation à l'environnement et aux patrimoines.

Afin de favoriser la mise en place de projets dans les établissements scolaires, le Parc :

- propose des animations en classe ou sur des sites patrimoniaux, réalisées par les structures de son réseau éducatif ;
- verse des subventions aux établissements pour financer ces animations ;
- prête des ouvrages et documents pédagogiques, issus du centre de ressources du Parc ;
- assure le suivi et l'accompagnement de projets spécifiques.

Durant l'année scolaire 2015/2016, 212 classes, soit 5 002 élèves ont participé au programme d'éducation au territoire du Parc. Grâce à la contribution financière des régions Centre-Val de Loire et Pays-de-la-Loire, les classes reçoivent des subventions pour chaque journée réalisée.

### /// Des projets liés au thème de l'année

En 2016, le Parc a déployé un panel d'animations à destination des habitants et des visiteurs autour du thème « des petites bêtes ». En complémentarité avec ces événements, des projets scolaires ont été mis en place sur ce thème.

Des animations spécifiques ont été conçues par les membres du réseau en réponse à l'appel à propositions du Parc. Le CPIE Touraine-Val de Loire, la LPO Anjou, la Maison de Loire en Anjou, le Monde de Pierre-Frite ou encore le Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne ont proposé des animations dédiées à la découverte des abeilles, des libellules, papillons, macro-faune du sol ou des rivières....

#### Plan de financement : 94 520 €

Région Centre - Val de Loire : 25 %

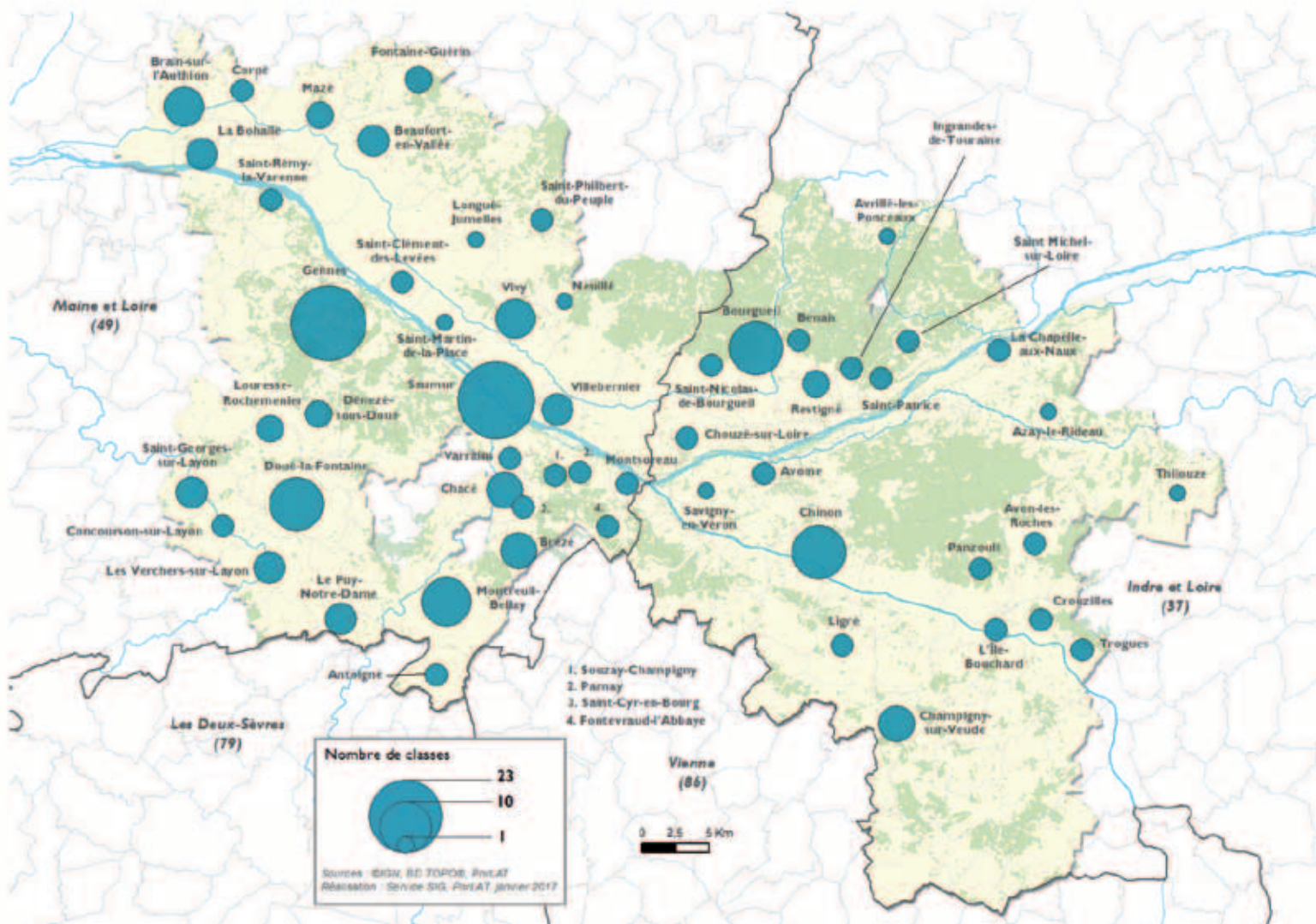
Région Pays de la Loire : 44 %

ADEME : 5 %

NATUREN : 9 %

Parc Loire-Anjou-Touraine : 17 %

## Classes du programme d'éducation au territoire 2015-2016



## //// Inventaires dans les écoles

Les classes développant des projets sur la nature ont été invitées à présenter leurs observations naturalistes (date de floraison du premier pissenlit, dates de feuillaison et floraison d'un arbre) au Parc naturel régional, via un formulaire, en ligne sur les pages « éducation » du site du Parc. Une cinquantaine de données ont été validées et référencées dans la base de données naturaliste du Parc.

Cette action de sciences participatives a permis également d'identifier des enseignants intéressés par la démarche d'inventaire et souhaitant contribuer de manière plus directe et régulière à la connaissance naturaliste du territoire.

## ///// Les p'tites bêtes, thème phare de l'année 2016



### Chiffres clés

**19 702** visiteurs à la Maison du Parc

8 animations et 3 conférences

**156** participants aux animations et 110 aux conférences

**19,5** personnes en moyenne aux animations

**94** participants au concours photo

**5** supermarchés ayant accueilli l'exposition issue du concours photo

**Pour cette année 2016, le Parc a une nouvelle fois opté pour un thème accessible au plus grand nombre : les petites bêtes.**

### /// Expositions et médiations autour du thème

Cette thématique a été développée autour de deux axes forts :

- les petites bêtes sont omniprésentes mais méconnues et suscitent souvent le rejet ou le dégoût ;
- elles sont une incroyable source d'inspiration pour les Hommes.

Deux expositions ont été programmées à la Maison du Parc :

- « Minuscule Multitude », du 1<sup>er</sup> mars au 19 juin 2016. Réalisée à partir d'une exposition de l'association Cistude Nature et éco-conçue, elle invite à la découverte des insectes de façon contemplative (présentation des insectes par milieux, grands formats évoquant les capacités extraordinaires des insectes, leur biologie, focus sur les papillons azurés).

- « Même pas peur des p'tites bêtes », du 1<sup>er</sup> juillet au 2 novembre 2016. Conçue en 2015 par la Maison des Libellules (85), elle permet aux familles de découvrir les petites bêtes qui peuplent nos maisons et nos jardins et de s'interroger sur les origines de nos peurs, voire de nos phobies. Elle inclue un jeu type « cluedo » pour les enfants qui, en cherchant les indices dans l'exposition, découvrent des espèces méconnues.

Trois conférences ont été organisées sur les araignées, le Frelon asiatique et le Xénope lisse.

La Maison du Parc a proposé huit animations « famille » et une animation pour les centres de loisirs. Des ouvrages, jeux et ateliers sur la thématique ont été mis à disposition des familles dans l'espace d'accueil.



Animation " gîtes à insectes " dans les jardins de la Maison du Parc



L'exposition "Minuscule multitude" est composée de mobiliers cartons, livrets géants et boîtes entomologiques

## /// Concours photo

En 2016, le Parc a organisé un concours photo sur le thème des p'tites bêtes. 94 habitants du territoire y ont participé.

La catégorie scolaires et centres de loisirs a rencontré un moindre succès avec seulement 4 candidats, classes de maternelle et primaires.

Le jury a sélectionné 20 photographies dans la catégorie habitants et une dans la catégorie classes et centres de loisirs.

Ces dernières ont été réunies dans une exposition légère (roll-up) qui a circulé dans cinq supermarchés du territoire. Les photos ont pris place dans les jardins de la Maison du Parc de juillet 2016 à avril 2017

,complétées de 10 photos du parrain du concours, Erwan Balanca. La remise de prix a eu lieu pendant la Fête du Parc aux Arènes de Doué-la-Fontaine, le dimanche 11 septembre 2016. Pour l'occasion, le Parc a édité 10 jeux de l'exposition qui seront remis aux Communautés de communes et d'agglomération au courant de l'année 2017.

### **Investissement : 29 500 €**

Région Centre - Val de Loire : 50%

Région des Pays de la Loire : 50%

### **Fonctionnement : 24 120 €**

Région Centre - Val de Loire : 28%

Région des Pays de la Loire : 52 %

Parc Loire-Anjou-Touraine : 20%



Exposition du concours photo dans les jardins de la Maison du Parc et dans les supermarchés

## /// 4<sup>ème</sup> édition de la Fête du Parc

Pour la quatrième édition de cet événement, le Parc a investi le site des Arènes de Doué-la-Fontaine et rassemblé un public familial nombreux.

### /// Un événement inédit sur le thème des p'tites bêtes

La quatrième édition s'est déroulée le dimanche 11 septembre 2016 de 10h à 18h. Le Parc s'est appuyé sur les associations et structures éducatives du territoire pour proposer des ateliers spécifiques autour des petites bêtes. L'événement s'est enrichi de créations et spectacles pour faire rêver les spectateurs.

Le Parc a pu bénéficier d'un soutien appuyé de la ville de Doué-la-Fontaine et de la Communauté de communes de la Région de Doué-la-Fontaine pour préparer l'événement.

Le Parc a profité de l'organisation de cette manifestation pour organiser en matinée un temps dédié aux associations intervenant sur les champs du patrimoine et de l'environnement. Le but était avant tout de favoriser l'échange et l'interconnaissance. L'inauguration s'est déroulée en fin de matinée et était dédiée à Jean Bégault, co-fondateur du Parc et ancien député Maire de Doué-la-Fontaine.

La Fête a drainé un important public, principalement familial, pendant toute la journée. La démarche d'écomanifestation a été respectée : toilettes sèches, production de très peu de déchets, restauration locale et bio, gobelets réutilisables. Le repas du midi était composé de produits bio et locaux.

### /// De nombreux partenariats créés

Les acteurs locaux ont été associés à la démarche : conseil des jeunes du Douessin, comité des fêtes de Douces, association des rosiéristes, viticulteurs, cantine de Doué-la-Fontaine, collègue Lucien Millet, Bioparc de Doué-la-Fontaine, service technique de

la ville de Doué-la-Fontaine ainsi que de nombreuses autres associations et structures situées dans les environs.

Les animations et ateliers ont permis de sensibiliser le public au monde des insectes et des arachnides, tant en leur permettant de les observer, que d'en comprendre l'intérêt et de s'émerveiller. Parmi les animations proposées : dégustation d'insectes, fabrication de refuges à insectes, atelier macrophotographique ou encore course d'escargots.

Préalablement à la manifestation, 17 jeunes du douessin ont participé à un atelier de reverse graffiti organisé en amont de la manifestation. Après une découverte des insectes le matin, ils ont créé eux-mêmes leurs pochoirs d'insectes l'après-midi qui sont venus animer des murs de la ville.

### /// Une communication interrégionale

Si l'événement avait vocation à drainer un public situé en Maine-et-Loire et dans le Grand Saumurois, le Parc a communiqué en Indre-et-Loire mais aussi dans la Vienne et les Deux-Sèvres. En effet, Thouars et Loudun se situent non loin de Doué-la-Fontaine et pouvaient attirer un public nouveau pour le Parc. Des campagnes de spots radio se sont déroulées fin août début septembre à Saumur et Thouars.

Près de 13 000 dépliants et plus de 500 affiches ont été diffusés dans les commerces, collectivités, lieux publics, dans les établissements scolaires ainsi que sur les marchés de Saumur, Thouars. Des banderoles ont été disposées sur des axes routiers et l'événement a été bien relayé dans les médias.

#### Plan de financement : 33 500 €

Région Centre-Val de Loire : 28 %

Région Pays de la Loire : 52 %

Parc Loire-Anjou-Touraine : 20%

## Chiffres clés

**2500** participants

**20** structures ou compagnies pour animer la journée

**30** ateliers, animations ou sorties proposées

**50** participants à la matinée des associations



Inauguration et hommage à Jean Bégault, fondateur du Parc



Déambulation d'insectes géants au cœur du site



Spectacle "P'tites bêtes en l'air" dans les Arènes de Doué-la-Fontaine

## /// Le Parc fête ses 20 ans

Créé le 30 mai 1996, le Parc fêtait en 2016 son vingtième anniversaire. Cette année était donc l'opportunité pour le Parc de mener tout au long de l'année des actions de communication auprès de ses publics cibles, habitants, élus et acteurs locaux.

### /// Un événement créé pour l'anniversaire

Le plan d'actions déployé cette année, visait à accroître la notoriété du Parc mais aussi favoriser la connaissance du Parc en tant que territoire remarquable et labellisé et inciter les touristes comme les habitants, conscients de cette distinction nationale, à en être les visiteurs.

Le 28 mai 2016, le Parc avait choisi de proposer un temps convivial « Un après-midi dans le paysage » proposé aux élus et partenaires, organisé en deux temps. Une centaine de personnes y ont participé :

- À la confluence Loire-Vienne à Candes-Saint-Martin, des ateliers animés par des agents du Parc ont été proposés autour de différents sujets : avenir des paysages, agriculture, observation des oiseaux.
- À la Maison du Parc à Montsoreau, les élus du territoire se sont retrouvés pour un temps plus officiel. L'événement a été relayé dans les médias locaux.

### /// Campagnes de communication

Le Parc a choisi de mettre en place une campagne de communication visant à accroître sa notoriété auprès d'un public local. Il s'est pour cela appuyé sur le réseau d'abribus du département d'Indre-et-Loire. L'équivalent n'a malheureusement pas été possible dans le Maine-et-Loire, les emplacements n'étant pas ouverts aux autres collectivités. La campagne d'affichage s'est étalée du 3 au 13 avril sur 210 emplacements.

Cette campagne est adressée aux touristes présents pendant les vacances scolaires sur le département, mais aussi aux habitants situés dans et hors du Parc. Pour cela, le Parc avait missionné une agence pour créer un visuel mettant en valeur les patrimoines du territoire et s'adressant à la cible prioritaire du Parc : les familles.

### /// Partenariat avec la radio France Bleu

Afin d'assurer la promotion de la Maison du Parc pour l'ouverture de la saison et accroître la notoriété du Parc en complément de la campagne d'abribus, le Parc a choisi de mettre en place un partenariat avec la

radio publique en assurant des temps de présence à l'antenne et l'organisation d'un jeu concours.

### /// Mise en place d'outils de communication

Un logo spécial anniversaire intégrant le logo de base du Parc a été créé en interne spécialement pour les supports papier édités en 2016.

Le Parc a choisi de cibler l'ensemble des habitants de son territoire ainsi qu'une partie de l'agglomération angevine en réalisant un document de communication encarté dans le TV magazine à 82 000 foyers. Le document conçu en interne a permis de faire la promotion d'actions phares du Parc, mais aussi d'annoncer la Fête du Parc.

Le Parc a notamment réimprimé des sacs cabas en coton conçus il y a deux ans. Réutilisables, ils sont destinés aux partenaires et aux habitants avec le message : "J'habite dans un Parc".

La plaquette de présentation du Parc, initialement destinée aux élus a été rééditée pour les habitants du territoire.

Un jeu a été créé autour des patrimoines, des savoir-faire et des missions du Parc. Composé d'un plateau et de cartes, il a été testé lors de la Fête du Parc.

### /// Un partenariat avec Vignes, Vins et Randos

Organisé par Interloire, cet événement draine tous les ans des milliers de randonneurs à la découverte des paysages et des vignes le premier week-end de septembre. Plusieurs randonnées sont organisées sur le territoire du Parc. Un partenariat a été mis en place permettant d'afficher le logo du Parc sur l'ensemble de la communication et de distribuer le prospectus de la Fête du Parc et la carte de découvertes sur quatre randonnées organisées sur le territoire.



Atelier autour de l'évolution du bocage sur le site de la confluence Loire-Vienne



Discours en présence de nombreux élus et partenaires à la Maison du Parc



Le jeu consacré au Parc et ses patrimoines a été expérimenté à l'occasion de la Fête du Parc

## Plan de financement : 28 700 €

Région Centre-Val de Loire : 28 %

Région Pays de la Loire : 52 %

Parc Loire-Anjou-Touraine : 20 %



Campagne d'affichage sur les abribus d'Indre-et-Loire

## Chiffres clés

**82 000** plaquettes diffusées en Maine et Loire et Indre et Loire

**210** affiches disposées dans les abribus d'Indre-et-Loire

**100** élus et partenaires présents à l'anniversaire du Parc



## //// L'ÉQUIPE DU PARC ET LES INSTANCES ////

## /// Composition du bureau du Parc

Président : Benoit BARANGER

Vice-Présidents délégués : Benoit FAUCHEUX, Laurent GERAULT

Vice-Président(e)s : Sophie TUBIANA, Laurent HAMON, Éric LOIZON

### **Représentants Région Centre-Val de Loire**

Benoit FAUCHEUX

Isabelle GAUDRON

Jean-Patrick GILLE

Isabelle PAIN

Pierre-Alain ROIRON

### **Représentants Région Pays de la Loire**

Roselyne BIENVENU

Roch BRANCOUR

Christèle CARDET

Régine CATIN

Laurent GERAULT

### **Représentants Département d'Indre-et-Loire**

Martine CHAIGNEAU

Éric LOIZON

### **Représentants Département de Maine-et-Loire**

Brigitte GUGLIELMI

Laurent HAMON

### **Représentants communes et EPCI d'Indre-et-Loire**

Benoit BARANGER, Bourgueil

Valérie BOUCHAUD, l'Ile-Bouchard

François BRUYANT, Villaines-les-Rochers

Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu

Philippe GUILLARD, Communauté de communes Chinon Vienne et Loire

### **Représentants communes et EPCI de Maine et Loire**

Gilbert BOISBOUVIER, Gennes

Jacques GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine

Elisabeth NOUVELET, Blou

Jackie PASSET, Communauté de communes Vallée Loire-Authion

Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement

### **Représentant ville de Tours**

Myriam LE SOUEF

### **Représentant ville d'Angers**

Isabelle LE MANIO

# L'équipe du Parc en 2016



Directeur  
Pascal QUENIOT



Agent technique  
Djimmy LORIMIER



Communication  
Catherine ALLEREAU



Système d'information Géographique  
Vincent BENOIST



Service technique  
Alain DURAND

## Service biodiversité et paysages



Patrimoine naturel  
Responsable du service  
Guillaume DELAUNAY



Patrimoine naturel  
NATURA 2000 (37)  
Olivier RIQUET



Patrimoine naturel  
NATURA 2000 (49)  
Lucile STANICKA



Paysage  
Mélanie CHOLLET



Patrimoine naturel  
Bastien MARTIN



Contrat nature  
Jennifer PICHONNEAU

## Service aménagement et éco-développement



Urbanisme  
Responsable du service  
Michel MATTEI



Énergie-climat  
Florence BUSNOT-  
RICHARD



Agriculture et forêt  
Wilfrid COMBADIÈRE



Éco-développement et  
intercommunalité  
Sylvie NICOLAS



Éco-construction et  
énergie  
Sébastien BODIN

## Service tourisme et médiation des patrimoines



Tourisme et loisirs  
Responsable du service  
Virginie BELHANAFI



Éducation au territoire  
Emmanuelle CREPEAU



Développement culturel  
Responsable de la  
Maison du Parc  
Christèle BULOT



Accueil Maison du Parc  
Centre de ressources  
Célia BONACHE



Accueil Maison du Parc  
Gestion de la boutique  
Stéphanie GEORGES



Assistante  
Communication/Tourisme  
Camille DEPLAIX

## Service administration générale



Administration et finances  
Responsable du service  
Marina LE GAL



Responsable  
Comptabilité et ressources  
humaines  
Irène BERTHELOT



Assistante  
Comptabilité et ressources  
humaines  
Nathalie JUBERT



Responsable  
Secrétariat de direction  
Laurence PIQUIER



Accueil/Secrétariat  
Elodie BASSET



Accueil/Secrétariat  
Sonia BOURGEAU

## /// Accueil des stagiaires et volontaires en service civique

### /// Objectifs

Le Parc, par son territoire, ses enjeux et ses missions, est un lieu privilégié d'analyse pour les étudiants et les jeunes sortant des études.

En accueillant régulièrement des stagiaires et des volontaires en service civique au sein de son équipe technique, le Parc assure le transfert de ses savoir-faire.

Par la nature des travaux qui leur sont confiés, les jeunes participent activement à la mise en œuvre des missions du Parc. Leur regard neuf, leur analyse et leur disponibilité sont précieux pour le projet du territoire.

### /// Stagiaires

#### Service aménagement et éco-développement

**James DELLA PORTA** (6 mois) - Master 2 Energies renouvelables - Université de Nantes - **Energies renouvelables participatives.**

#### Service biodiversité

**Laurie BARBEREAU** (6 mois) - Master 2 Gestion et conservation de la biodiversité à l'Université de Bretagne Occidentale à Brest - **Étude de la banque de graines contenue dans la tourbe du marais de Taligny.**

**Nolwenn VIVERET** (6 mois) - Licence professionnelle Espaces Naturels Option Biologie Appliquée aux Ecosystèmes Exploités, Université de Pau et des Pays de l'Adour (UFR Sciences et Techniques de la Côte Basque à Anglet) - **Participation à l'animation des sites Natura 2000 "Complexe du Changeon et de la Roumer" et "Basses Vallées de la Vienne et de l'Indre".**

**Anaïs MASSON** (6 mois) - Master 2 Sciences des Environnements Continents et Côtiers, Biodiversité, Université de Rouen - **Participation à l'animation des sites Natura 2000 "Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau" et "Champagne de Méron et Plaine de Douvy".**

#### Service tourisme et médiation des patrimoines

**Clémentine DELVA** (6 mois) - Master Espaces, Sociétés, Environnement à l'Université de Poitiers. **Inventaire et analyse des associations environnementales et patrimoniales du territoire.**

#### Cellule Communication

**Louise PETIT** (6 mois) - Master 1 Communication et Génération à l'Université de Bordeaux-Montaigne - Appui à l'organisation de la Fête du Parc, communication sur les actions et animations du Parc.

### /// Volontaires en service civique

**Jennifer CHALANDON** (6 mois) - Energies renouvelables participatives.

**Tanguy SALMON** (8 mois) - Service civique mobilité douces et alternatives et politique climatique du Parc.

**Sébastien POIRET** (8 mois) - Aide à la coordination d'un réseau de bénévoles et finalisation de l'Atlas des Orchidées du Parc.

### **Bureaux du Parc**

7, rue Jehanne d'Arc 49730 MONTSOUREAU  
Tel : 02 41 53 66 00 - Fax : 02 41 53 66 09  
Courriel : [info@parc-loire-anjou-touraine.fr](mailto:info@parc-loire-anjou-touraine.fr)  
Internet : [www.parc-loire-anjou-touraine.fr](http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr)

### **Maison du Parc**

15, avenue de la Loire 49730 MONTSOUREAU  
Tel : 02 41 38 38 88  
Courriel : [maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr](mailto:maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr)  
Internet : [www.parc-loire-anjou-touraine.fr](http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr)

Conception et cartographie : PNR LAT- Impression : SIPAP OUDIN.

Imprimé sur papier 100% recyclé à partir d'encre végétales

Crédit photos : David DARRAULT (vignette couverture), Jérôme PARESSANT (couverture et vignette couverture, p. 10, 28, 33), Kreazim (vignette couverture, p. 8, 38, 40, 45, 47), Olivier SIMON (vignette couverture), Commune de Loire -Authion, Audrey PRAMPART, Entomologie Tourangelle et Ligérienne, Sylvain DURENDEAU, Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, Mission Bocage, PNR (Catherine ALLEREAU, Sébastien BODIN, Christèle BULOT, Emmanuelle CRÉPEAU, Camille DEPLAIX, Bastien MARTIN, Anaïs MASSON, Michel MATTEI, Sylvie NICOLAS, Olivier RIQUET).

